

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4319 du Vendredi 30 Janvier 2026 - 74^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CEMAC

Des mesures urgentes pour redresser l'économie de la zone

Le sommet extraordinaire des chefs d'Etat, qui s'est tenu le 22 janvier à Brazzaville, a été très productif en recommandations en tous genres. Reste à les mettre en œuvre. (Pages 3 et 11)

56^e SEMAINE DE PRIERE UNIVERSELLE POUR L'UNITE DES CHRETIENS

Faire briller la lumière de Dieu et éclairer le monde



Les ouvriers apostoliques présents au culte. (P.8)

DEVOIR DE MÉMOIRE

Mgr Benoît Gassongo: un colloque international

L'ancien évêque auxiliaire de Fort-Rousset (aujourd'hui Owando) est connu sous le triptyque de pasteur, éducateur et homme de science (P.8)



INITIATIVE POPULAIRE POUR LE RENOUVEAU CITOYEN (IPPRC)

Notre conviction

MARS 2026

DENIS SASSOU N'GUESSO

Notre Président

(P.5)

VATICAN

Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo nommé Nonce au Congo

Sa Sainteté le Pape Léon XIV a, le 28 janvier 2026, nommé Nonce apostolique en République du Congo, S.E. Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo. Il était jusqu'à présent membre du Comité de gestion des Fonds «Pro-Africa», du conseil d'administration de la Fondation «Mondo Unito» et de l'Association des Liturgistes Africains (Consociatio Liturgica Africana) au Secrétariat du Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

CANAL+



L'ANNEE COMMENCE FORT
PRETS POUR LES NOUVELLES SAISONS ?



92 92
CANAL+ CONGO

EDITORIAL

Ntumi : arbitre ou trouble-fête ?

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE CONSTITUTION

«HONGKONG RESOURCE DEVELOPMENT REPUBLIC OF CONGO MINERALS LIMITED»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social : 03, avenue des 3 Martyrs, Talangaï, Brazzaville,
RCCM : CG-BZV-01-2026-B12-00010
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique établi le 31 décembre 2025 par Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, Notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 06 janvier 2026, sous Folio 002/5, numéro 005, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

Objet social: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- L'exploration des ressources minières;
- L'exploitation minière;
- Le traitement des produits minéraux;
- L'importation et l'exportation des machines et équipements.

Dénomination: «HONGKONG RESOURCE DEVELOPMENT REPUBLIC OF CONGO MINERALS LIMITED»;

Siège social: 03, avenue des 3 Martyrs, Talangaï, Brazzaville, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;

Déclaration notariée de souscription et de verse-

ment: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement établie par Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, le 31 décembre 2025 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 06 janvier 2026, sous folio 002/7, numéro 007, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 31 décembre 2025, Monsieur **XU LIUAO**, de nationalité chinoise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 16 janvier 2026, sous le numéro **CG-BZV-01-2026-B12-00010**.

Fait à Brazzaville, le 22 janvier 2026

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2^e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, B.P: 18 Brazzaville
Tél Fixe: (+242) 05.350.84.05
E-Mail: etudematissa@gmail.com

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL REVOCATION ET NOMINATION DE GERANT MISE A JOUR DES STATUTS DE LA SOCIETE DENOMMEE «3C LOGISTIQUE»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital Social de 1.000.000 FCFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo
RCCM: CG-BZV-01-2025-B13-00354

- Aux termes du Procès-verbal des Décisions de l'Associé Unique en date à Brazzaville du 08 janvier 2026, déposé au rang des minutes de Maître **Ado Patricia Marlène MATISSA**, Notaire à Brazzaville, en date du 09 janvier 2026, et dûment enregistré à la Recette des impôts de l'EDT-Plaine Brazzaville à la même, sous folio **005/9 N°0142**, l'Associé Unique a décidé:

- De la modification de l'objet social ainsi qu'il suit:

- Le transport routier de passagers;
- Le transport routier de marchandises.

- De nommer Monsieur **Christophe GANDZIEN** en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de son prédécesseur.

- En conséquence de ces décisions, les statuts ont été mis à jour.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2026-D-00030, le 15 janvier 2026.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B13-00354**.

Pour insertion légale

Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

NECROLOGIE

L'abbé Armel Prosper Bouiti, prêtre du diocèse de Kinkala en mission en France, ses frères et sœurs; ses neveux et nièces; ses cousins et cousines; les familles, ont le chagrin de vous faire part du décès de leur frère, oncle, neveu, Monsieur Omer POATY, survenu à Brazzaville le samedi 17 janvier 2026 dans 67^e année. La veillée mortuaire se tient au 29 bis de l'avenue Mayama à Mfilou, vers la Mairie. Nous confions notre cher «ya Omer» à la miséricorde de Dieu et vous prions de porter la famille éplorée dans vos prières.



LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Abel LILUALA,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:
Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial: Brazzaville:
Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau
Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.info.

OFFICE NOTARIAL

MAITRE DIEUDONNEE EBAKANI

01, Avenue Alphonse FONDERE, Rond-Point la Coupole, Centre-ville - Brazzaville
B.P: 1143 Tél.: + 242.06.670.58.09
Email: offnotebakanid@gmail.com République du Congo.

«Société AKILI EDUCATION»
Société A Responsabilité Limitée
Au capital social de FCFA 50.000.000
Siège social sis à Brazzaville, 164, rue Mayombe, Plateau
RCCM: CG-BZV-01-2026-B12-00011

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu en l'étude de Maître **Dieudonnée EBAKANI**, Notaire en la résidence de Brazzaville, le trente et un décembre deux mil vingt-cinq, enregistré le cinq janvier deux mil vingt-six, à la recette des Impôts de Poto-Poto, sous le **Folio 001/11, n°001**, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale: «AKILI EDUCATION» SARL.

Siège social: est fixé à Brazzaville 164, rue Mayombe, Plateau des 15 ans, arrondissement 4 Mougali.

Durée: 99 ans, à compter de l'immatriculation de la société au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Le Capital social: cinquante millions (50.000.000) FCFA, divisés en cent (100) parts sociales égales de dix mille (10.000) FCFA chacune numérotées de un (001) à cent (100), entièrement souscrites, libérées et attribuées aux quatre (04) associés.

Apports en numéraire: Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement, les associés apportent à la société une somme en numéraire de FCFA **cinquante millions (50.000.000)**.

Objet social: la société a pour objet directement et indirectement au Congo:

- La promotion de l'inclusion numérique et de l'excellence à travers la conception, le développement et la diffusion des ressources numériques pour l'éducation;
- L'instruction et l'information du public pour tous les niveaux et types d'apprentissage; L'instruction du public sur tous les parcours scolaires, académiques et professionnels. Et, généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Gérance: Monsieur **POBA Albert Frankie**, demeurant à Brazzaville, a été nommé gérant de la société conformément à la troisième résolution du procès-verbal constitutif de la société en date du huit décembre deux mil vingt-cinq.

La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro RCCM: **CG-BZV-01-2026-B12-00011**

Pour insertion légale

CEMAC

Sommet extraordinaire des Chefs d'État

Un Sommet extraordinaire des Chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) s'est tenu à Brazzaville, au Centre international de conférences de Kintélé, le 22 janvier 2026. Il visait à évaluer la situation économique et financière de la zone. L'objectif principal étant de trouver des solutions appropriées aux défis économiques, monétaires et financiers auxquels fait face la sous-région.

Quatre chefs d'État ont assisté à la rencontre: Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo et président en exercice de la Conférence des Chefs d'État; Faustin Archange Touadera, Président de la République Centrafricaine; Brice Clotaire Oligui Nguema, Président de la République Gabonaise; Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée Équatoriale. Le Cameroun était représenté par Louis Paul Motazé, ministre des Finances, et le Tchad par Tahir Hamid Ngulin, ministre d'État, ministre des Finances. Des représentants de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, du président de la commission de la CEMAC et du gouverneur de la Banque des États d'Afrique Centrale étaient également présents. Face à l'urgence de la situation, le Président congolais a souligné la nécessité d'implémenter d'urgence des me-

sures de redressement dans les États de la CEMAC. Denis Sassou-Nguesso a affirmé que tous devaient s'engager à mettre en œuvre les recommandations issues des travaux du sommet, appelant à un soutien accru des institutions financières internationales. Le sommet a permis de prendre conscience de l'ampleur des défis à relever pour consolider les progrès réalisés grâce aux réformes passées, dans le but de favoriser une croissance durable et résiliente. Denis Sassou-Nguesso a remercié les partenaires économiques et financiers pour leur soutien. Il a également plaidé pour la diversification des économies, l'accélération des réformes structurelles en gouvernance, une discipline budgétaire renforcée et une amélioration du climat des affaires, ainsi qu'un approfondissement de l'intégration régionale. «Notre communauté est un atout à préserver et à renforcer. Ensemble, nous surmonterons les difficultés actuelles et amé-

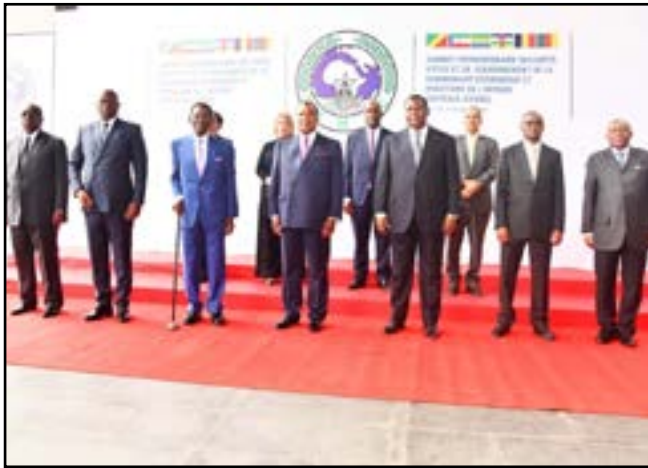


Photo de famille

liorerons les perspectives économiques et sociales de nos États et de nos populations», a-t-il déclaré. Dans son rapport sur la situation économique et monétaire de la CEMAC, le gouverneur de la Banque des États d'Afrique centrale a souligné un contexte macroéconomique préoccupant, appelant à des mesures urgentes et rigoureuses. La conférence a exhorté les États membres à garantir la cohérence entre les lois de finances et les engagements, notamment avec le FMI, et à veiller à la soutenabilité de la dette et à la consolidation des positions extérieures. Il a été proposé de conclure des programmes économiques et financiers avec le FMI lorsque cela est possible. Des décisions ont été prises pour améliorer la communica-

tion des statistiques, notamment en matière de gestion des finances publiques; d'accélérer la mise en place de comptes uniques de trésor, et de digitaliser les finances publiques. La préservation de l'indépendance de la Banque des États d'Afrique centrale et le renforcement du rôle de la Commission bancaire de l'Afrique centrale ont également été évoqués. Il a été recommandé de rapatrier les avoirs et les ressources financières détenues à l'extérieur de la zone CEMAC. Enfin, il convient de noter que ce sommet était précédé des sessions extraordinaires du comité ministériel de l'UMAC et du Conseil des ministres de l'UEAC, qui ont eu lieu les 19 et 21 janvier 2026.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Ntumi : arbitre ou trouble-fête ?

Il y a, sur Ntumi, un parti-pris de départ affirmé : ou on le défend ou on le condamne avec une extrême sévérité. Rebelle? Contre qui, contre quoi? Sauveur? De qui, de quoi? Depuis la trentaine d'années où il occupe la place publique, tantôt guérillero, tantôt prophète, tantôt homme politique voulant sa part de gâteau politique, Ntumi sature l'espace politique par des messages dont la portée va rarement au-delà de son propre bananier de naissance. D'aussi loin qu'on le suive, on remarque que le modus operandi de Ntumi est toujours le même, de sorte qu'on a du mal à le classer spontanément dans le camp d'une opposition quelconque. L'année passée, il justifiait son retour en politique, et notamment son désir de se porter candidat à l'élection présidentielle de mars prochain, par le fait qu'on lui avait fait des promesses non tenues. Qui lui a fait une promesse, quand et pourquoi? Est-ce au nom de cette promesse faite à un individu qui se dit par ailleurs pasteur d'église, qu'il se permet de remettre les populations du Pool sur les routes et les brousses de l'errance pour un idéal qui n'est ni patriotique ni chrétien? Quand sentira-t-il le moment venu de déposer les armes et dans l'obligation de demander pardon aux pauvres hères qui aujourd'hui sont forcés d'aller demander asile en République démocratique du Congo? Ses voitures sont rutilantes, et ont toujours du carburant. Il respire littéralement le bien-être qu'il se garde toutefois d'étendre à ses compatriotes de Mihéte. A l'approche de toute élection au Congo, Ntumi intervient pour brouiller les cartes, semer un peu de haine autour de lui pour se donner le rôle revendiqué d'acteur politique. Un peu de haine tribaliste s'infiltre ; un peu plus de déstabilisation s'empare du Pool et de la démocratie s'envole pour un Congo qui recule.

Albert S. MIANZOUKOUTA

PRESIDENTIELLE 2026

Clément Miérassa remet en doute la transparence et la crédibilité du scrutin

Le président du Parti social-démocrate congolais (PSDC), Clément Miérassa, s'est adressé à ses partisans à la préfecture de Brazzaville, le vendredi 23 janvier 2026, pour faire passer un message clair: les conditions nécessaires à une élection libre, démocratique, crédible et apaisée ne sont pas réunies.

Clément Miérassa a voulu lever toute ambiguïté: «Je ne suis pas seulement présent sur les réseaux sociaux, mais également avec notre base», a-t-il déclaré, précisant que le Président de la République et son gouver-



Clément Miérassa

nement cherchent à imposer leur volonté. «Il est crucial de créer les conditions qui permettent aux Congolais de choisir les dirigeants qu'ils souhaitent. Nous déplorons sincèrement la situation actuelle».

Le président du PSDC remet en doute la transparence et la crédibilité du scrutin prévu le 15 mars prochain, qu'il considère déjà entaché d'irrégularités. Clément Miérassa dénonce ce qu'il qualifie de situation de force, évoquant plusieurs cas d'inconstitutionnalité dans le fonctionnement de l'État, en particulier l'article 80, alinéa 2 de la Constitution, qui stipule que le mandat du Président de la République est incompatible avec toute responsabilité au sein d'un parti politique.

Il affirme que le Président de la République ne peut pas diriger le PCT. «J'avais introduit un recours à ce sujet en 2002», a-t-il expliqué, en citant également l'article 55 de la Constitution, qui impose que tout citoyen élu ou nommé déclare son patrimoine lors de la prise de fonctions et à la fin de son mandat. «Le Président de la République n'a jamais déclaré son patrimoine».

Il a aussi rappelé l'article 50 de la Constitution, qui impose à chaque citoyen de respecter la Constitution, ainsi que les lois et règlements de la République, et l'article 77, qui encadre la prestation de serment du Chef de l'État, qui doit jurer de respecter et de faire respecter la Constitution. «Le Président de la République n'est pas au-dessus de la loi».

KAUD

UPADS

Redevenir un acteur central du jeu politique au Congo

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), l'un des principaux partis d'opposition congolaise, a tenu sa première session du Conseil national les 23 et 24 janvier 2026. Cette réunion fait suite à son deuxième congrès ordinaire qui s'est tenu en novembre dernier. À moins de deux mois de l'élection présidentielle prévue le 15 mars 2026, cet événement a revêtu un caractère décisif, illustrant une réelle volonté de repositionnement politique et de préparation stratégique.

Près de 381 conseillers nationaux, cadres et militants se sont réunis dans une atmosphère à la fois studieuse et chargée d'enjeux. Officiellement, l'objectif était d'examiner et d'approuver les textes fondamentaux révisés, d'installer les nouvelles instances et de clarifier le fonctionnement interne du parti. Cependant, c'est la prochaine élection qui a largement dominé les discussions. Dans un contexte où l'opposition peine à s'affirmer comme une alternative crédible, l'UPADS souhaite visiblement utiliser cette période pour reconstruire une dynamique et affiner sa stratégie. Devant l'assemblée, Pascal Tsaty Mabiala, président du Conseil national et du parti, a prononcé un discours axé sur les enjeux immédiats. Il



Pascal Tsaty Mabiala

a souligné l'importance de transformer l'enthousiasme du congrès en capacité d'action, mentionnant l'adoption des textes, la nomination d'un nouveau secrétaire général et l'établissement d'un bureau politique comme autant de préalables à une préparation

offensive pour la présidentielle. «Nous ne sommes pas ici pour gérer le passé, mais pour préparer l'affrontement démocratique qui nous attend», a-t-il averti, sous les applaudissements nourris. La question de l'autonomie financière a également été centrale dans son discours.

«Nous devons nous libérer de la dépendance financière à l'État», a-t-il déclaré, identifiant ce point comme un des principaux freins à l'émancipation politique du parti. Ce message, au-delà de son impact organisationnel, constituait un signal politique: d'une volonté de se présenter comme une force indépendante, apte à mener un projet et une campagne sans dépendance institutionnelle. Plusieurs fois, le leader de l'UPADS a insisté sur la responsabilité des cadres du parti à l'approche des élections de mars. Sans dévoiler de choix spécifique, il a appelé à des décisions «courageuses», laissant transparaître les débats futurs sur la stratégie électorale, les alliances, et les figures qui porteront l'offre politique du parti. Dans la salle, l'adhésion était palpable, mêlée à une conscience de l'incertitude des rapports de force. En lançant officiellement les travaux, Pascal Tsaty Mabiala a évoqué un tournant déterminant et une nouvelle étape dans l'histoire de l'UPADS. Ainsi, cette première session du Conseil national ne marque pas la fin d'un cycle interne, mais le début d'une phase clairement préélectorale. L'UPADS ne se limite plus à une réorganisation; elle se projette vers la présidentielle de mars 2026, avec l'ambition de redevenir un acteur central du paysage politique congolais.

KAUD

OBSERVATOIRE LIBRE DU CONGO

Pour la dissolution "immédiate" du CNR de Frédéric Bintsamou

Préoccupé par la situation sécuritaire dans le département du Pool, faisant suite aux affrontements entre les ex-ninjas et les éléments de la Direction générale de la Sécurité présidentielle, le 11 janvier dernier, et du danger que représente désormais M. Frédéric Bintsamou alias Ntouni, sur l'avenir du pays, l'Observatoire libre du Congo (OLC) à travers son coordonnateur général Joly Assélé Ontounou a animé un point de presse, vendredi 23 janvier 2026 à Brazzaville, au cours duquel, il a demandé entre autres, la dissolution immédiate, du Conseil national des républicains (CNR) de Frédéric Bintsamou.

«Le 11 janvier 2026, pour une simple affaire de motocycliste, il a sorti les armes à feu pour défier la Force publique qui mène une opération pourtant légale et saluée par la population congolaise sur l'étendue du territoire national. A titre informatif, en 2022, pour ne citer que le département de Brazzaville, les motocyclistes ont occasionné plus de 400 accidents de circulation avec un taux de mortalité de 60% et 20% des cas d'amputation.

Outre les accidents de circulation, près de 200 cas de viols ont été enregistrés avec le risque de propagation de maladies sexuellement transmissibles telles que le Sida, les hépatites, et tant d'autres traumatismes psychologiques. Il sied de noter que ces statistiques ont connu une augmentation exponentielle en 2023, 2024 et 2025».

Au moment où l'Etat prend les mesures pour mettre de l'ordre dans le secteur, a-t-il relevé, «Monsieur Frédéric Bintsamou prend l'initiative de s'y opposer jusqu'au point de causer des pertes en vies humaines. Ce comportement dépourvu de tout patriotisme prouve, une fois de plus, que M. Frédéric Bintsamou se cache derrière sa secte militarisée pour assurer la propagation d'une idéologie dévastatrice en transformant la jeunesse, avenir du Congo, en un instrument de troubles socio-politiques. En effet, depuis plus de vingt ans, il est en train de bafouer la souveraineté nationale, en prenant en otage quelques kilomètres carrés de notre belle République, ou il règne en maître incontesté».

Eu égard à cela, l'OLC, suggère au nom de l'intérêt national, «la dissolution immédiate du Conseil national des

républicains sous toutes ses formes, ainsi que la fermeture définitive de sa soit disant congrégation religieuse qui n'est autre que la face cachée de sa secte militarisée. Il réitère son opposition à la candidature de M. Frédéric Bintsamou, alias Ntouni, à la présidentielle de 2026. Outre cela, l'OLC, informe l'opinion nationale et internationale, qu'après des longues investigations, qu'il a pu identifier quelques auteurs du viol des passagers de l'autobus Océan du nord de 2017 sur les vidéos et les photos relayées par les adeptes de Ntouni, dont nous nous réservons le droit de publier les noms en temps opportun».

En somme, l'OLC demande également «aux autorités compétentes de prendre les mesures qui s'imposent pour assurer le bien-être des populations déplacées et pallier au plus vite à cette situation afin de garantir le retour à leurs domiciles initiaux».

Association à caractère socio-humanitaire et culturel créée en 2016, l'Observatoire libre du Congo, lutte pour le maintien de la paix dans le département du Pool confronté à l'insécurité.

GSDG

MÉDIAS

Vœux de nouvel an chez les journalistes

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Médard Milandou Nsonga, a adressé ses vœux de nouvel an à la presse congolaise. C'était lors d'une cérémonie d'échanges, lundi 26 janvier 2026 à Brazzaville.

des éditeurs et président de l'Union des éditeurs de presse du Congo, Jean-Clotaire Himboud a plaidé pour une attention soutenue aux médias en souffrance et auxquels, pu-

Il a invité les journalistes à plus de responsabilité et de professionnalisme dans leur travail, surtout à l'approche de l'élection présidentielle prévue en mars prochain. Il a souligné l'importance de la déontologie journalistique et dénoncé la propension aux nouvelles de haine ou fausses. Il a insisté sur la nécessité de promouvoir une communication responsable et de protéger la liberté de la presse.

Médard Milandou Nsonga a réaffirmé que les missions de l'institution qu'il dirige et telles qu'elles sont définies par la loi organique, restent ancrées dans la régulation des secteurs des médias et la protection des droits des journalistes. Il a annoncé la relance de la campagne d'attribution de la carte de presse pour permettre aux journalistes d'accéder aux lieux des meetings et des événements électoraux. Le président du CSLC a souligné l'importance de cette année 2026 qui restera marquée par l'élection présidentielle. Il a appelé pour cela les hommes



Photo de famille

et les femmes des médias du Congo à jouer leur rôle de contre-pouvoir dans la société dans le respect des règles déontologiques.

Auparavant, c'était M. Jean-Clotaire Himboud qui avait introduit la rencontre au nom de la corporation des journalistes. Au nom de ses pairs, il s'est réjoui de cette tradition de rencontres: «Que 2026 soit une année d'affermissement de cette relation». Secrétaire général de l'association

blics ou privés, ces journaux établis ou en confirmation ne reçoivent aucune aide de l'Etat malgré des promesses parfois incisées dans la loi. «Notre souhait ardent est que le Conseil supérieur de la liberté de communication se rapproche du ministère» pour le décaissement des sommes dues à la presse et jamais versées.

Noémie OSALE ONDOUNA
(Stagiaire)

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Lutte contre le paludisme : une réunion nationale de coordination fait le point sur la campagne de distribution de moustiquaires



Plus de 3 millions de moustiquaires imprégnées distribuées à ce jour en attendant la clôture de la distribution à Brazzaville, 83 % de la population déjà couverte. Une avancée majeure dans la prévention du paludisme au Congo. Ces résultats encourageants ont été présentés lors de la réunion nationale de coordination tenue le lundi 26 janvier 2026 à Brazzaville, consacrée à l'évaluation de la campagne de masse de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILDA).

Une campagne nationale pour freiner durablement le paludisme qui demeure l'une des principales causes de morbidité et de mortalité au Congo, affectant particulièrement les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. Face à ce défi de santé publique, le Ministère de la Santé et de la Population à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), avec l'appui de Catholic Relief Services (CRS) et d'autres partenaires techniques et opérationnels, a mis en œuvre une vaste campagne nationale de distribution gratuite de MILDA, financée par le Fonds mondial.

Cette stratégie de prévention vise à réduire significativement la transmission du paludisme en garantissant un accès équitable des ménages à des moyens de protection efficaces contre les

piqûres de moustiques, responsables de la maladie.

A ce jour, les données provisoires consolidées font état de 3 019 310 moustiquaires imprégnées distribuées à 5 431 237 personnes, soit 83 % de la population générale. Ces chiffres traduisent une avancée majeure dans la lutte contre le paludisme et témoignent de l'efficacité de la stratégie de distribution adoptée.

La campagne a été déployée en trois grandes phases successives, permettant une couverture progressive et organisée du territoire national :

La première phase a concerné les départements de la zone Nord : Pool, Djoué-Léfini, Plateaux, Congo-Oubangui, Cuvette, Nkényi-Alima, Cuvette-Ouest, Sangha et Likouala ; La deuxième phase a couvert les départements de la zone Sud : Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Bouenza et Lékoumou ; Enfin la troisième phase, toujours en cours, cible le dépar-

tement de Brazzaville, où la distribution a déjà été effective dans cinq districts sanitaires sur onze.

La large couverture atteinte contribue directement à la réduction du risque de transmission du paludisme, en particulier au sein des ménages les plus exposés. L'utilisation accrue des moustiquaires imprégnées constitue un levier essentiel pour diminuer le nombre de cas, prévenir les formes graves de la maladie et alléger la pression sur les structures sanitaires.

À terme, cette campagne devrait permettre une baisse significative de l'incidence du paludisme, tout en renforçant la résilience des communautés face à cette maladie endémique.

La réunion nationale de coordination du 26 janvier 2026, organisée sous la direction du Conseiller, Coordonnateur de l'Unité de Coordination des Programmes et des Projets (UCPP), représentant le Ministère de la Santé et de la Population, a permis de faire le point sur l'état d'avancement des activités, d'analyser les défis opérationnels et de définir les actions prioritaires pour finaliser la distribution à Brazzaville. Les échanges ont réuni les cadres du ministère de tutelle, du PNLP, de CRS, des sous-récepteurs du projet, ainsi que les directeurs départementaux



Vue globale de l'audience en présentielle et certains participants en ligne.



Vue globale de l'audience en présentielle

des Soins et Services de Santé, mobilisés en ligne.

À travers cette campagne et les mécanismes de coordination mis en place, le Ministère de la Santé et de la Population,

avec l'appui de ses partenaires, réaffirme son engagement à renforcer durablement la prévention du paludisme, à améliorer la santé des populations et à progresser vers l'atteinte

des objectifs nationaux et internationaux de lutte contre cette maladie.

L'équipe de rédaction
de CRS.

INITIATIVE POPULAIRE POUR LE RENOUVEAU CITOYEN (IPPRC)

Présidentielle 2026: Notre conviction

À l'approche de l'élection présidentielle, l'Initiative populaire pour le nouveau citoyen (IPPRC) met à la disposition des Congolais une brochure de 20 pages appelant le Chef de l'État à présenter sa candidature. Pour son coordonnateur général, Jean Philippe Ngakosso, il est temps de faire un choix: «Un choix de vérité et une décision personnelle pour chacun d'entre nous, en pleine connaissance de cause». Il a souligné les éléments clés qui motivent et renouvellent notre engagement collectif.

La paix, la sécurité et la stabilité

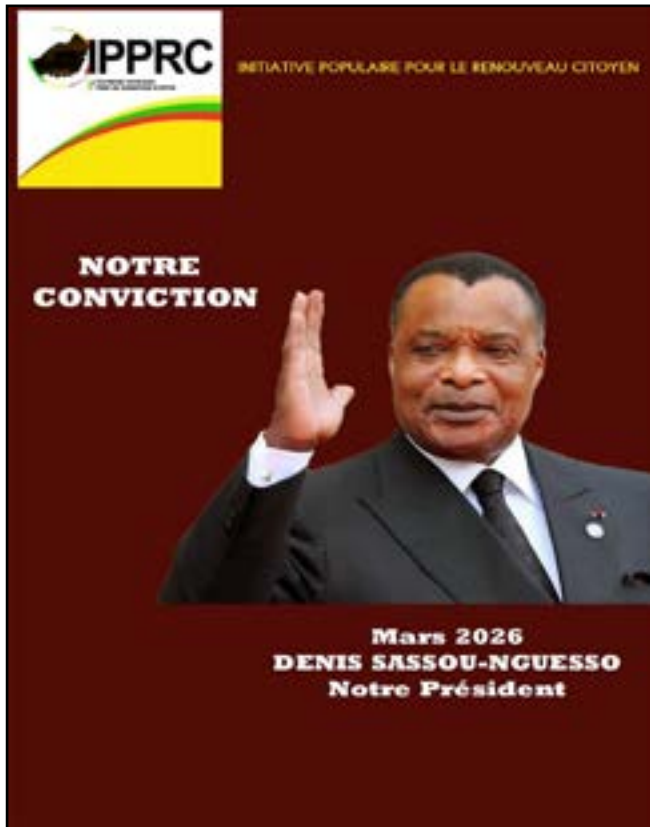
Il est crucial d'aspirer à la paix, à la sécurité et à la stabilité pour envisager un progrès économique et social. «Face aux tragédies qui touchent notre monde, nous devons établir des institutions qui promeuvent la paix au lieu de céder à la violence. Ce choix de société est au cœur de la vision du Congo d'aujourd'hui. Sous la direction du Président Denis Sassou-Nguesso, le Congo a fait des progrès lents mais certains vers la paix, et cette mission doit se poursuivre, car la paix est un objectif continu. Nous exhortons Denis Sassou-Nguesso à continuer cette mission essentielle». L'IPPRC considère la sécurité comme une préoccupation permanente pour la population. Face aux menaces potentielles, «Denis Sassou-Nguesso a su réagir de manière appropriée et efficace. En s'attaquant à de nouvelles formes de violence, son Gouvernement a mis en place des stratégies adaptées pour restaurer la sécurité urbaine, préservant ainsi la tranquillité des citoyens. Ces mesures visent à protéger la population des dérives de groupes criminels qui compromettent la cohésion sociale. Pour favoriser un progrès partagé et une

stabilité durable, l'IPPRC estime qu'il est essentiel de renouveler notre confiance en Denis Sassou-Nguesso, «symbole d'espoir pour un Congo résilient». Concernant la stabilité, l'IPPRC rappelle que, sous le leadership de Denis Sassou-Nguesso, le Congo a su éviter les dangers de l'instabilité politique, souvent source de violences. «Le Congo a protégé son développement des cycles d'instabilité. Nous invitons nos concitoyens à transformer cette stabilité en une culture de paix, de solidarité et de développement partagé».

Notre Cadre de Vie

L'IPPRC souligne les nombreux défis relevés sous la présidence de Denis Sassou-Nguesso, notamment les projets d'infrastructure qui ont été déterminants pour améliorer les conditions de vie des Congolais. «Des réalisations emblématiques, telles que les tours jumelles, témoignent de la transformation de nos villes et de l'attractivité croissante du Congo. Des infrastructures majeures, telles que la route reliant Pointe-Noire à Brazzaville et le pont entre Brazzaville et Kinshasa, soutiennent cette dynamique. Ce programme d'infrastructures, en améliorant notre cadre de vie, renforce notre fierté nationale. Nous espérons que cet élan se

à évaluer la capacité de l'État à remplir ses obligations sous la présidence de Denis Sassou-Nguesso. Pour continuer cette œuvre, l'intelligence collective et les efforts individuels



poursuivra afin de relever ensemble les défis futurs».

Éducation et Santé

Dans les domaines de l'éducation et de la santé, l'IPPRC rappelle l'engagement du Congo à améliorer son système éducatif grâce à la construction et à l'équipement d'écoles, de lycées et d'universités. De même, des hôpitaux modernes sont en cours de construction, et plus de 1700 médecins ont été formés et recrutés, témoignant d'une nette amélioration des soins de santé. À la lumière de ces enjeux, l'IPPRC invite les Congolais

sont cruciaux. «Denis Sassou-Nguesso incarne les valeurs qui nous unissent : unité, travail, paix, démocratie, stabilité, sécurité, solidarité et protection de l'environnement. Ces principes sont fondamentaux pour un avenir prometteur et maîtrisé. C'est pourquoi, nous, citoyens de tous horizons, appelons, sans distinction, à annoncer sa candidature à l'élection présidentielle de mars 2026, en tant qu'acteur central de notre sécurité collective et défenseur de l'unité nationale».

Cyr Armel YABBAT-NGO

CHEMIN DE FER CONGO-OCEAN (CFCO)

Un nouveau DG pour «redynamiser» la compagnie

C'est un Jean-Bedel Tity Lomouel visiblement déterminé qui a pris ses fonctions le 23 janvier 2026 en tant que nouveau directeur général du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO). Une détermination qui a valeur de challenge, tant le gouvernement tient à la redynamisation de cette compagnie publique longtemps «à la déprime».

Une nouvelle locomotive pour tracter le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO). Mieux, un nouveau directeur pour cette compagnie ferroviaire publique. La cérémonie d'installation de Jean-Bedel Tity Lomouel, nommé le 20 janvier en conseil des ministres dans ses fonctions de directeur général du CFCO, a eu lieu le 23 janvier dernier au siège de la société à Pointe-Noire. C'était sous les auspices de la ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Avec son adjoint, Jésus Providence Niazaire, installé le même jour, Tity Lomouel succède ainsi à la paire précédente constituée d'Ignace Nganga et Georges Olivier Itoua, respectivement DG et DG adjoint. Quant à Félicité Célestine Omporo Enouany, elle a aussi pris ses fonctions au poste de présidente du conseil d'administration, en remplacement de Jean Louis Osso. Dans son mot de circonstance, le DG sortant a d'ailleurs décrit «une situation financière très précaire depuis de très nombreuses années. La dégradation croissante des infrastructures et du matériel roulant, faute de ressources pour la maintenance préventive, des

difficultés d'approvisionnement en pièces de rechange, aggravées par les délais de fabrication et de livraison, des tensions sociales qui, en 2025, ont paralysé l'activité pendant deux semaines, en raison de revendications salariales portant sur 44 mois et demi de salaire impayé». Pourtant, «la situation que traverse le CFCO est certes très difficile, mais elle n'est pas insurmontable», a positivement Jean-Bedel Tity Lomouel. «En effet, les mesures prises par le Gouvernement pour la modernisation du Chemin de fer, et le potentiel que représente l'exploitation minière incitent à redoubler notre motivation, notre abnégation et notre ardeur au travail afin de contribuer de manière significative au redressement du CFCO», a-t-il affirmé. Il faut donc un nouveau management axé sur la rigueur. «Compte tenu de son potentiel et de son rôle stratégique dans notre économie, une performance satisfaisante, une efficacité et une efficacité de l'exploitation du CFCO exigent de ses dirigeants un management rigoureux. Pleinement conscient des défis à relever et surtout des attentes de plus 1 600 travailleuses et travailleurs du CFCO, je serai au



Jean-Bedel Tity Lomouel

rendez-vous de ce management rigoureux», a promis le diplômé en management. Le plan de sortie de crise proposé par le gouvernement pour redynamiser la structure prévoit la réhabilitation et la modernisation des infrastructures. Grâce notamment à un accord conclu avec le gouvernement chinois. Et à en croire Ebouka-Babackas, une entreprise chinoise devrait démarrer les travaux sous peu. Dès lors, c'est plus qu'un challenge pour la nouvelle équipe dirigeante du CFCO. «La première action de la nouvelle équipe dirigeante consistera à déployer les orientations de ce plan (de sortie de crise, NDLR) en se focalisant immédiatement sur les conditions de fonc-

tionnement du comité de mise en œuvre interne en concertation avec la nouvelle présidente du conseil d'administration», a instruit la ministre Ebouka-Babackas. Titulaire d'un MBA en Management avancé des Entreprises et Entrepreneurat au ESLSCA Business School de Paris en France, Tity Lomouel, du haut de ses 31 années d'expérience dont 25 en management, a visiblement de l'entregent pour sortir du ravin ce CFCO «à la déprime». Mais dans un contexte de crise socioéconomique très grave, il n'est pas étonnant que la bonne volonté et le dynamisme soient noyés dans des priorités proportionnelles à des pesanteurs d'ordre contextuel.

John NDINGA NGOMA

COUP D'Oeil EN BIAIS

Les mesures urgentes des dirigeants de la CEMAC convainquent-elles le FMI ?

On ne sait pas ce que pense le Fonds monétaire international (FMI) des mesures urgentes pour redresser l'économie de la sous-région prises par les Chefs d'Etat des pays membres de la CEMAC, lors d'une session extraordinaire de leur sommet tenue jeudi 22 janvier 2026 à Brazzaville. Selon Djimadoum Mandekor, économiste et ancien directeur au siège de la BEAC, «le FMI attend plus de fermeté dans les politiques budgétaires», et «réclame, dans les règles de la CEMAC, des sanctions pécuniaires en cas de non-respect de la discipline budgétaire». Or, affirme-t-il, «le communiqué final (NDLR : du Sommet des chefs d'Etat) ne dit rien sur cet aspect des choses».

Reprise des hostilités dans le Pool

La tension était encore montée dimanche 25 janvier 2026 dans le département du Pool. Et pour cause, les frappes d'hélicoptères attribuées, selon plusieurs sources, à la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et visant les localités de Vindza, Mihété (où Ntumi et ses partisans étaient, semble-t-il, en plein culte) et Loukouo, dans le district de Kindamba. Le bilan n'est pas connu. C'était le point à l'ordre du jour dans les conversations, lundi 26 janvier à Brazzaville. Ces bombardements ont été diversement interprétés dans l'opinion. On a l'impression qu'un événement malheureux va survenir dans le pays. Certains en sont convaincus. D'autres pensent que, finalement, ce ne sont pas les kulunas qui seraient recherchés dans le Pool, mais bien Ntumi. Qu'en est-il en réalité ? Ni le Gouvernement, ni l'armée, encore moins le clan Ntumi, personne ne communique sur cette opération aérienne. Les Congolais sont de plus en plus au désarroi.

Les événements du Pool sont-ils manipulés de l'extérieur ?

Certains dirigeants actuels au pouvoir le pensent. Ils affirment détenir les preuves que ces troubles sont instrumentalisés de l'extérieur. En exil, un proche de Ntumi dit le contraire. Un cadre de la majorité présidentielle dit que «ce sont des gens vivant à l'extérieur et qui ne pensent qu'à perturber la situation nationale. Il a suffi qu'il y ait quelques problèmes dans le département du Pool pour que, d'emblée, ils se vantent d'en être directement impliqués. Ils sont en train de vouloir mobiliser ou mettre en rébellion tout un département, et nous savons comment ils opèrent».

Est-ce le crépuscule de la presse écrite congolaise ?

Les fervents lecteurs de la presse congolaise ont constaté que les kiosques n'affichent que des vieux numéros parus il y a six mois ou même plus, sauf pour un ou deux journaux (La Semaine Africaine, par exemple) qui résistent. C'est que la presse privée écrite traverse une passe financière très critique. Des titres ont disparu : Le Patriote, Vision d'Aujourd'hui, TerrAfrica, Tam-Tam d'Afrique, Epandza Makita, la Griffes, L'Observateur et le Nouvel Observateur, entre autres. D'autres deviennent irréguliers : Le Troubadour, L'Horizon Africain, Le Nouveau Regard, etc. D'autres encore, incapables de tenir leur périodicité en version imprimée, se contentent actuellement de la version digitale ou numérique, le cas de l'unique quotidien du pays, Les Dépêches de Brazzaville, et de L'Horizon africain. Même la presse écrite de l'Etat, l'Agence congolaise d'information (ACI) et La Nouvelle République, malgré un budget de fonctionnement assuré, ne paraissent plus en version imprimée. Si rien n'est fait en urgence, le Congo sera l'unique pays au monde sans organe de presse écrite. Dans cette rubrique, nous l'avons écrit; nous le rappelons. A bon entendeur, salut !

Association ou parti politique ?

L'Observatoire libre du Congo, une association, a fait parler de lui la semaine passée. Vendredi 23 janvier 2026, il a demandé aux autorités du pays, ni plus ni moins, la dissolution du Conseil national des républicains du pasteur Ntumi, la candidature à l'élection présidentielle de mars 2026 de ce dernier devant être rejetée. Réplique d'un proche de Ntumi, selon RFI: «Les responsables de cette association devraient muter leur observatoire en parti politique de la majorité», tout en rappelant que «le CNR figure dans le fichier des partis politiques en règle».

CONGO

Les violences contre les femmes ne régressent pas !

Derrière les chiffres et les discours officiels, les survivantes se heurtent encore au silence, à la peur et à un accès difficile à la justice.

«Ma fille est brisée. Parfois elle rit toute seule, parfois elle se renferme. Elle dit non à tout.»

La mère de Merveille Mpiossi (nom modifié) raconte, la voix tremblante, le quotidien d'une enfant de dix ans marquée à vie par des violences sexuelles. Résidant au quartier Château d'Eau (dans le 1^{er} arrondissement de Brazzaville), la fillette est aujourd'hui privée d'école et en proie à de lourds troubles physiques et psychologiques. Les faits remontent à 2022. À cette période, la mère quittait régulièrement le domicile familial pour ses activités de subsistance, laissant ses enfants à la maison. C'est durant ces absences que le mari aurait agressé sexuellement la fillette à plusieurs reprises. Selon le témoignage maternel, l'agresseur la menaçait de mort si elle parlait. Terrorisée, l'enfant garde le silence pendant des mois.

Ce sont des complications médicales graves qui alertent finalement la famille. Hospitalisée, la fillette est diagnostiquée victime de viols répétés, toujours selon sa mère. L'auteur présumé est interpellé. Mais la procédure judiciaire n'aboutit pas. «On nous a expliqué qu'il manquait la

présence du père biologique de l'enfant, qui a refusé de se présenter au parquet», affirme la mère. En l'absence de cette comparution, aucune condamnation n'est prononcée et le mis en cause est remis en liberté moins d'un an après son arrestation. Aujourd'hui, Merveille souffre de troubles persistants: refus de s'alimenter, crises de colère, rires incontrôlés, infections récurrentes. Sa scolarité est interrompue. «À l'école, elle était victime de moqueries. Elle ne supportait plus», confie sa mère. Ces situations ne sont pas isolées.

Selon les données du Programme national de lutte contre les violences faites aux femmes (PNLVF), rattaché au ministère de la Promotion de la Femme, la tendance est alarmante. En 2024, 298 cas ont été enregistrés à Brazzaville, dont 35 violences sexuelles, 76 violences économiques et 88 violences physiques. Des chiffres revus à la hausse en 2025 avec 367 cas au total sur les trois premiers trimestres, 38 violences sexuelles, 66 violences conjugales et 24 cas de violences contre les veuves.

Pire, selon M. Henri Simphorien Ikonga, chef de service de la Planification, du suivi



et évaluation au PNLVF, ces chiffres sont donnés d'une seule grande ville, Brazzaville. «Si tous les départements à travers les réseaux départementaux de lutte contre les VBG et les antennes étaient opérationnels, les données seraient beaucoup plus élevées», explique-t-il. Le programme, encore en structuration, ne dispose ni d'un siège fonctionnel, ni d'un budget opérationnel stable. «Nous transmettons les dossiers, mais obtenir un retour du parquet ou de la police judiciaire relève du parcours du combattant», déplore-t-il. L'association KAANI Assistance a enregistré 123 cas de viols depuis le début de

l'année 2025 dans l'arrondissement 2 Baongo, à Brazzaville. Les données révèlent une forte prédominance chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, qui représentent 36 cas. Selon la présidente de l'association, Luc Bénédict Gangoue, cette situation demeure préoccupante malgré les actions de sensibilisation et de prise en charge menées par KAANI Assistance dans le cadre de la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG).

Pourtant, la loi Mouebara prévoit clairement: «La criminalisation du viol et des violences sexuelles, la protection juridique et psychosociale des victimes, le devoir d'enquête rapide des services judiciaires, la lutte contre l'impunité et la prise en charge médicale obligatoire».

Mais sur le terrain, le décalage reste immense. Peur du rejet familial, dépendance économique, pression sociale, absence de suivi judiciaire: les survivantes se retrouvent piégées dans un système qui peine à les protéger.

Chaque pression, chaque silence, chaque procédure qui n'aboutit pas renforce l'impunité. Et derrière chaque statistique, il y a une vie bouleversée souvent laissée seule face à l'injustice.

Darchevie KETTE
BONAZEBI (Stagiaire)

FAIT DIVERS

Le corps sans vie d'un nouveau-né découvert près du campus de l'ENS



Le corps sans vie abandonné

C'est une scène insoutenable qui s'est déroulée vendredi 23 janvier 2026 aux abords du campus de l'Ecole normale supérieure (ENS) de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville: le corps sans vie d'un nouveau-né de sexe masculin retrouvé emballé dans un sac, entre le quartier Diata et le Campus, dans l'arrondissement 1 Makélékélé. Une enquête a été ouverte.

Cette découverte macabre a été faite par un citoyen recycleur des bouteilles en plastique. Il fouillait une poubelle proche de l'ENS. Les mouches autour du cadavre ont attiré sa curiosité. Le corps de l'enfant était en putréfaction, la tête à découvert. Prévenues et arrivées sur les lieux, les autorités policières du commissariat de Diata ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet infanticide et tenter de retrouver son auteur.

La communauté universitaire et les riverains, sous le choc après cette découverte macabre, ont condamné avec la plus grande fermeté ce qu'ils qualifient implicitement d'acte barbare.

Face à la récurrence de ces actes, plusieurs voix appellent à une sensibilisation autour de la protection de l'enfance, de l'accompagnement des jeunes mères en détresse et de l'accès aux services sociaux et sanitaires.

Le drame de l'ENS met une fois encore en lumière la nécessité d'une réponse collective et durable pour protéger la jeune fille, garantir son droit à l'éducation et prévenir de nouvelles tragédies.

Sledge MAYOUSA (Stagiaire)

POINTE-NOIRE

Le PNLC accélère la digitalisation des données sur le cancer

Face à la progression inquiétante des cas de cancer au Congo, le ministère de la Santé et de la Population, à travers le Programme National de Lutte contre le Cancer (PNLC), a franchi une étape décisive dans la modernisation du système de santé avec la digitalisation de la collecte des données sur le cancer à Pointe-Noire.

Du 19 au 23 janvier 2026, les départements de Pointe-Noire et du Kouilou ont abrité une série d'activités stratégiques axées sur la sensibilisation, la formation des points focaux, la vulgarisation des lignes directrices de prise en charge des can-

en vue d'un meilleur suivi des Registres de Cancer.

KOBOCollect: un outil innovant au service de la santé publique

Selon la cheffe de la délégation, le professeur Judith



La directrice du PNLC, le professeur Judith Tsondé Malanda

standardisées et accessibles en temps réel. Cette solution technologique permettra, entre autres: la collecte mobile des données directement auprès des patients sur le terrain; la synchronisation instantanée des informations pour une centralisation rapide à Pointe-Noire; l'amélioration de la qualité de saisie de données; la traçabilité et de la sécurité des données collectées.

Un encadrement technique de haut niveau

La formation a été assurée par le Dr Dimitry Moudiongoui, chef du Département Dépistage et Surveillance



Photo de famille

Épidémiologique du PNLC, et Théophile Bassissila, chef du Département Planification, Suivi et Évaluation

du PNLC, dont l'expertise a permis un transfert efficace des compétences aux points focaux.

Clôturant la formation, le Professeur Judith Nsondé Malanda a salué l'engagement, l'assiduité et le professionnalisme des participants. Elle a souligné que la réussite de cette digitalisation dépendra de leur capacité à intégrer ces outils dans leurs pratiques quotidiennes: «La qualité des données repose sur la formation et le professionnalisme des enquêteurs. Je remercie les formateurs

Je suis convaincue que l'exportation des données vers le logiciel CanReg5 se déroulera sans difficulté, afin de produire des analyses conformes aux standards internationaux.»

La prise en charge des cancers ne pouvant se faire par une seule personne, le professeur Judith Nsondé Malanda a appelé à l'implication de toutes les parties, y compris des partenaires financiers pour permettre la prise en charge des malades sans évacuation, pourquoi pas d'éradiquer cette pathologie?

Les points focaux, désormais opérationnels et experts dans l'utilisation de KOBOCollect, ont unanimement salué cette initiative, qui renforcera leurs capacités en matière de prévention, de promotion de la santé et d'actions de terrain contre le cancer.

À noter que cette formation avait déjà été organisée à Brazzaville en juin 2025, confirmant ainsi la volonté des autorités sanitaires congolaises de moderniser durablement la lutte contre le cancer.

pour leur expertise et les points focaux pour l'engagement pris de mettre en pratique les instructions reçues.



Les points focaux en pleine formation

cers, la gestion des médicaments anticancéreux ainsi que la collecte numérique des données à l'aide de l'application KOBOCollect,

Tsondé Malanda, directrice du PNLC, le choix du logiciel KOBOCollect s'inscrit dans la volonté du gouvernement de garantir des données fiables,

RDC

L'économie de guerre au cœur du conflit dans l'Est du pays

Un an après la prise de Goma par le mouvement rebelle AFC/M23, soutenu par le Rwanda, la réalité du terrain dément les analyses initiales qui doutaient de la capacité du groupe à administrer durablement la ville. Loin d'un contrôle provisoire, le M23 a consolidé son emprise non seulement sur Goma, mais également sur de vastes territoires du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, mettant en place une administration parallèle et un système économique structuré fondé sur l'exploitation des ressources naturelles.

Selon Zobel Behalal, expert senior à l'Initiative mondiale contre le crime organisé transnational et ancien membre du panel d'experts des Nations unies sur la RDC, le M23 a su instaurer une gouvernance de facto. Celle-ci repose sur la nomination d'autorités administratives locales, l'organisation de services rudimentaires et, surtout, la mise en œuvre d'un système de taxation étendu à l'ensemble des activités économiques et sociales. Mariages, déplacements, exploitation minière ou commerce transfrontalier : aucune activité n'échappe



Le mouvement rebelle AFC/M23, soutenu par le Rwanda

à la fiscalité imposée par le mouvement. Le contrôle des ressources minières constitue toutefois le pilier central de cette économie de guerre. Déjà présent avant la chute de Goma sur des sites stratégiques comme Rubaya, le M23 a élargi son emprise à de nouveaux gisements d'or et de wolframite dans le Sud-Kivu. A cela s'ajoute le contrôle des routes d'exportation du coltan vers le Rwanda, permettant au mouvement de capter des revenus considérables. Ces ressources, souligne l'expert, profitent principalement aux cadres politiques et militaires

du M23, les combattants de base étant faiblement rémunérés et vivant souvent au détriment des populations civiles. Les bénéfices de cette exploitation ne se limitent pas au seul mouvement rebelle. Les statistiques d'exportation du Rwanda révèlent une augmentation spectaculaire des volumes de coltan exportés, traduisant un enrichissement indirect lié au conflit. D'autres pays de la région, comme l'Ouganda, ainsi que des acteurs économiques plus éloignés, notamment au Kenya et en Tanzanie, participent de manière passive à cette économie illicite, en par-

ticulier à travers le commerce du carburant, désormais sous monopole de proches du commandement militaire du M23. Face à cette réalité, les initiatives diplomatiques peinent à produire des résultats tangibles. Bien que de nombreux processus de paix aient été lancés, leur principale faiblesse réside dans la sous-estimation du rôle central des ressources naturelles dans la perpétuation du conflit. Tant que les acteurs armés et leurs soutiens continueront à tirer profit de cette économie criminelle, les incitations à la paix resteront limitées.

Dans ce contexte, la relance de l'initiative angolaise en faveur d'un dialogue inter-congolais apparaît comme une piste prometteuse. En mettant l'accent sur le partage des richesses, la forme de l'Etat et la lutte contre l'impunité, ce dialogue pourrait s'attaquer aux causes structurelles du conflit. Toutefois, sa réussite dépendra de la capacité des acteurs RD congolais et régionaux à rompre avec les logiques d'enrichissement qui, jusqu'ici, constituent le véritable carburant de la guerre.

Gaule D'AMBERT

PROCESSUS DE PAIX EN RD CONGO

Lomé accouche d'une médiation africaine désormais structurée et thématisée

Une réunion dite de haut-niveau s'est tenue samedi 17 janvier 2026, à Lomé, au Togo, autour de la conférence et de la consolidation du processus de paix dans l'Est de la République Démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs. D'après des sources concordantes, aucune nouvelle initiative de paix n'a été lancée à l'issue de cette rencontre. Les participants se sont accordés sur le renforcement en 2026, de la médiation africaine, avec les cinq co-facilitateurs, tous anciens Chefs d'Etat africains déjà désignés.



Les participants se sont accordés

Un plan d'action a été présenté d'abord sur le calendrier. Les anciens Chefs d'Etat africains comme co-facilitateurs vont entamer, dans les prochaines semaines, une tournée régionale. Ils sont attendus successivement à Kinshasa, Kigali, Kampala et Bujumbura. Ces déplacements doivent avoir lieu avant le sommet des Chefs d'Etat de l'Union africaine, prévu en février 2026. Puis, en marge de ce sommet, les co-facilitateurs doivent rencontrer deux figures clés : le président sortant de l'Union africaine, Joao Lourenço, et le président entrant, Evariste Ndayishimiye. Autre élément important : la structuration du panel des co-facilitateurs africains. Ce panel est désormais présidé par l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo. Il est secondé par l'ancienne présidente éthiopienne Sahle-Work Zewde.

Cette dynamisation passe aussi par une répartition thématique claire des rôles. Olusegun Obasanjo est chargé des questions de défense et de sécurité. Sahle Work Zewde, des questions humanitaires. L'ancien président Kenyan Uhuru Kenyatta pilotera le dialogue avec les groupes armés, y compris le dialogue entre le M23 et le Gouvernement congolais. L'ancienne présidente Centrafricaine Catherine Samba Panza aura la responsabilité du volet société civile. Enfin, l'ancien président du Botswana, Mokgweetsi Masisi, sera en charge de l'intégration régionale, notamment les questions d'énergie et de minerais.

Toutefois, aucune date n'a encore été fixée pour les prochaines réunions des mécanismes liés aux processus de Washington. A noter deux absences remarquées : l'Américain Massad Boulos et le Qatarien Mohammed Bin Abdulaziz Al-Khulaifi n'étaient pas présents physiquement à cette réunion.

A.-P. MASSAMBA

MOZAMBIQUE

Les inondations font plus d'une centaine de morts

La situation humanitaire continue de se dégrader sous l'effet des inondations qui frappent le pays depuis plusieurs semaines. Le bilan humain s'est encore alourdi : les autorités font désormais état de 114 morts. L'Institut national de météorologie du Mozambique (Inam) a de nouveau lancé une alerte mardi 21 janvier. Une dépression tropicale devrait à nouveau toucher le sud du pays dans les prochaines heures. Des fortes pluies accompagnées de rafales de vent sont à prévoir.



L'effet des inondations

Le Mozambique est entré dans la saison des cyclones, et les précipitations accumulées depuis le mois d'octobre ont provoqué des crues massives, plongeant de nombreuses régions dans une situation humanitaire désastreuse. D'après le dernier bilan de l'Institut national de gestion et réduction des risques des catastrophes, près de 700 000 personnes sont affectées par les inondations à travers le pays. Plus de 11 000 habitations ont été partiellement détruites, tandis qu'environ 5 000 maisons ont été totalement rasées. Des centres d'accueil ont été mis en place pour héberger les sinistrés. Ils accueillent aujourd'hui près de 89 000 personnes, « dont la moitié sont des enfants », précise Guy Taylor, chargé de communication de l'Unicef au Mozambique. L'agence onusienne s'inquiète des risques de propagation de maladies, favorisées par les eaux stagnantes, ainsi que d'une sévère crise alimentaire. De grandes surfaces agricoles sont en effet aujourd'hui inon-

dées. « Les maladies transmises par l'eau et la malnutrition forment une combinaison mortelle », avertit Guy Taylor. Il rappelle qu'avant même les inondations, quatre enfants mozambicains sur dix ne mangeaient déjà pas à leur faim. Le Dr Patrick Otim, de l'OMS, pointe en effet des risques de contamination des points d'eau, faisant craindre une hausse des cas de choléra. « Il est donc très important de rétablir l'accès à une eau propre et sûre, pour les déplacés et ceux qui sont restés en arrière », explique-t-il. Les premières informations que nous avons font état de dégâts importants sur les infrastructures. On a déjà compté 44 centres de santé détruits. Les soins sont donc interrompus dans ces zones. Ensuite vous avez 50 000 personnes déplacées et relogées dans des abris mais parfois sans accès aux soins médicaux pour les blessés ou ceux qui ont besoin de traitements. Et puis dans les inondations comme celles-ci, on perd les stocks de médicaments essentiels. Et il est crucial à ce stade de les rem-

placer. Enfin il y a le problème de la contamination des points d'eau, ce qui fait grimper le risque de flambée de choléra. Il est donc très important de rétablir l'accès à une eau propre et sûre, pour les déplacés et ceux qui sont restés en arrière. Tout cela se combine avec la crise humanitaire et les risques sécuritaires au Cabo Delgado, ce qui complique cette situation d'urgence que nous suivons ».

Face aux inondations dévastatrices qui ont frappé le Mozambique et l'Afrique du Sud, la communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a déployé son détachement d'intervention d'urgence afin d'appuyer les réponses nationales à la crise.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

Départ anticipé de Bintou Kéita, la cheffe de la MONUSCO

Bintou Kéita a quitté Kinshasa, dimanche 30 novembre 2025, mettant fin à quatre années à la tête de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RD Congo (MONUSCO). L'organisation affirme que son départ, initialement prévu pour février 2026, mais avancé à la fin novembre 2025, relève d'une décision personnelle.

Ce qu'on peut dire pour l'instant sur ce départ anticipé de Bintou Kéita, c'est qu'il suscite beaucoup de commentaires. Plusieurs allégations circulent, notamment l'existence d'enquêtes internes qui la viseraient. Et la porte-parole, Ndeye Khady Lo, l'a redit, Bintou Kéita fait d'ailleurs partie des chefs de mission qui sont restés le plus longtemps en RD Congo, presque cinq ans.

Ce départ n'est pas totalement une surprise. Il était déjà question qu'elle quitte la mission en février dernier. D'après les sources onusiennes, la décision de partir vient donc d'elle-même. L'ONU parle d'une décision personnelle. Elle est d'ailleurs arrivée à Paris il y a quelques jours. Et selon nos sources, elle s'achemine vers la retraite. Sous son mandat, la MONUSCO a dû faire face à l'avancée de l'AFC/M23, Bintou Kéita faisait partie de ceux qui pointaient directement la responsabilité du Rwanda, et le fait que la mission n'était pas conçue pour affronter une armée régulière. Une position qui lui a valu l'animosité de l'AFC/M23 et du Rwanda. C'est aussi sous son mandat que la MONUSCO s'est retirée du Kasai, du Tanganyika et du Sud-Kivu. Aujourd'hui, la mission n'est plus présente qu'au Nord-Kivu et en Ituri.

Pour la remplacer, à court terme, des dispositions intérimaires sont déjà arrêtées. Du 1er au 28 décembre, c'est Bruno Lemarquis qui assurera la direction de la mission. Il est représentant spécial adjoint du secrétaire général, résident et coordonnateur humanitaire. Puis à partir du 28 décembre, ce sera Vivian Van de Perre, représentante spéciale adjointe du secrétaire général pour la protection et les opérations. « Celui ou celle qui prendra sa relève doit être quelqu'un de respecté par tous les acteurs. Ca doit être quelqu'un qui est capable de parler à tout le monde et de proposer des solutions », a souligné Reagan Muviri, responsable du pilier Violence à Ebuteli.

Pour le long terme, plusieurs noms circulent, deux reviennent souvent : l'américain David Gressly, ancien numéro deux de la mission pendant six ans, et un autre Américain, James Swan, actuellement en Somalie comme représentant spécial du secrétaire général, et ancien ambassadeur des Etats-Unis en RD Congo entre 2013 et 2016. Mais, la décision finale reviendra à Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU.

Alain-Patrick MASSAMBA



56^e SEMAINE DE PRIERE UNIVERSELLE POUR L'UNITE DES CHRETIENS

Les ouvriers apostoliques doivent faire briller la lumière de Dieu et éclairer le monde

«Il y a un seul corps et un seul Esprit, de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance» (Ephésiens 4, 4). C'est le thème central qui va orienter le peuple de Dieu dans les différents secteurs du périmètre urbain de Brazzaville, sa périphérie ainsi que dans la commune de Kintélé, au cours de la Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens, la 56^e du genre. Elle s'est ouverte le jeudi 22 janvier 2026 par un culte des ouvriers apostoliques qui a eu pour cadre le poste de l'Armée du salut du Plateau des 15 ans, à Brazzaville, avec pour thème de méditation: «Le Christ est Lumière de la lumière. Mais lui a reçu l'onction a été envoyé dans ce monde avec pour mission de faire briller la lumière de Dieu dans ce monde troublé et de nous conduire à une communion d'amour les uns avec les autres et avec Dieu. C'est pourquoi l'on peut parler de Lumière de la lumière pour la lumière».

Ce culte qui a eu lieu quatorze jours après celui d'envoi en mission des superviseurs en zones et délégués des secteurs, a connu la présence du colonel Jean Laurore Clénat, président sortant du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo; le pasteur Jean-Baptiste Mouanga, président de l'Eglise évangélique luthérienne au Congo et président entrant du Conseil; du pasteur Guy Locko Elenga, président de l'Eglise évangélique du Congo; le père Jacob Miatokela Ntsoumou, représentant de l'Eglise orthodoxe au Congo, et l'abbé Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville, représentant Mgr Bienvenu Manamika Bafoua-



La passation de consignes entre les présidents sortant et entrant du Conseil œcuménique

la passation de consignes entre les présidents sortant et entrant du Conseil œcuménique. Dans sa prédication, l'abbé Vincent Massengo a fait le lien



Pasteur Jean-Baptiste Mouanga



Abbé Vincent Massengo

approche en vue de le rendre plus visible à la base, avec des initiatives directes dans nos communautés respectives. Il nous faut donc, envisager un œcuménisme de rapprochement, d'échange et de partage sur les questions sociales, éthiques, pastorale de développement, de justice et de paix. Travaillons donc la main dans la main dans un esprit d'équipe, d'échange, de partage, d'unité et d'amour, afin qu'ensemble nous œuvrons pour le Christ ressuscité. Le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo sera toujours à l'écoute du peuple de Dieu en tout temps, car l'union fait la force. Un seul doigt ne peut laver la figure, dit un dicton. Notre mandat à la tête du Conseil sera marqué par le renforcement des capacités et les relations avec les différents partenaires. Ceux-ci nous permettront d'améliorer notre manière de faire afin d'approfondir nos relations avec nos autorités, en contribuant et en œuvrant pour la paix dans notre pays», a indiqué le pasteur Jean-Baptiste Mouanga. Pendant cinq jours, les fidèles chrétiens des Eglises membres du Conseil œcuménique se sont mobilisés dans les différents secteurs pour méditer sur le thème central de cette Semaine de prière.

La clôture de la Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens interviendra le samedi 31 janvier 2026 en la Basilique Sainte-Anne du Congo.

Pascal BIOZI KIMINOU



Les ouvriers apostoliques présents au culte

kouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville empêché. Il a été officé par le pasteur Médard Mvoutou de l'Eglise évangélique du Congo. Deux moments ont marqué ce culte: la proclamation de l'Evangile tirée de Jean 12, 31-36 suivi, de la prédication et

entre la lumière et les ténèbres en rapport avec le texte du jour et en s'appuyant sur le texte de Luc 24, 12 qui dit: «Pierre cependant partit et courut au tombeau, en se penchant, il ne vit que les bandelettes, et il s'en alla de son côté en s'étonnant de ce qui était

arrivé». A travers donc ce texte, Pierre n'a vu que des ténèbres et par contre sur la route d'Emmaüs, Jésus annonce la lumière aux disciples. L'abbé Vincent Massengo a conclu sa prédication par une invitation: «Vivons dans la lumière du Christ, car à une certaine époque dans notre pays où le marxisme-léninisme battait son plein, c'est l'œcuménisme qui a rassemblé le peuple de Dieu pour tenir la dragée haute à ce système».

Le deuxième moment de ce culte, c'est la passation de consignes entre le colonel Jean Laurore Clénat, président sortant, et le pasteur Jean-Baptiste Mouanga, président entrant du Conseil œcuménique. A cette occasion, le président entrant a prononcé une allocution dans laquelle, il a invité les ouvriers apostoliques à faire briller la lumière de Dieu et éclairer le monde afin que notre œcuménisme soit festif, visible et participatif. «Rendons l'œcuménisme festif, cela devrait, normalement, être notre

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR MGR BENOIT GASSONGO

Un devoir de mémoire et de reconnaissance

Comment valoriser et reconnaître les bienfaits des illustres hommes d'Eglise qui ont marqué l'histoire du Congo. C'est le sens de la tenue à Brazzaville, au palais des congrès, du 21 au 23 janvier 2026, du colloque international sur le thème: «Vie et œuvre de Mgr Benoît Gassongo», ancien évêque auxiliaire de Fort-Rousset et administrateur apostolique, de 1968 à 1970, puis émérite de 1971 à 1981.

Les cérémonies d'ouverture et de clôture étaient placées sous les auspices de Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique. En présence de NN. SS Brice Armand Ibombo, évêque de Ouessou et président du comité d'organisation de ce colloque; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Victor Abagna Mossa, archevêque émérite d'Owando; des prêtres et religieuses. Ce colloque a connu la participation du

président du Sénat, ainsi que celle de quelques membres du gouvernement de cadres du département des Plateaux (Nkeni-Alima) et diverses personnalités, notamment les professeurs d'université. A l'ouverture comme à la clôture, le ministre Léon Juste Ibombo a plaidé et espéré que les conclusions de ce colloque soient consignées dans «les actes du colloque». A travers l'organisation de ce colloque, une démarche est entreprise qui consiste à redécouvrir le visage de Mgr Benoît Gassongo, a indiqué Léon Juste Ibombo. Pour Mgr Brice Armand Ibom-



Mgr Benoît Gassongo

bo, ces assises ont permis de se souvenir d'un fils du Congo, revisiter le parcours d'un illustre homme d'Eglise doté d'une richesse ecclésiastique et intellectuelle pour la valorisation des cultures africaines et congolaises, notamment nos héros à travers ce devoir de mémoire et de reconnaissance dans ce qu'il a entrepris dans le domaine éducatif et la

promotion des valeurs traditionnelles en grand bâtisseur des écoles pour la formation des cadres. Le 28 novembre 1958 lors de la proclamation de la République du Congo, c'est lui qui prononça l'homélie au cours de la messe célébrée en la Basilique Sainte-Anne du Congo par Mgr Michel Bernard, archevêque métropolitain de Brazzaville. Un prêtre qui a su lier tradition et modernité

Trois jours durant, les experts, les scientifiques, les chercheurs, ont revisité la vie et l'œuvre de Mgr Benoît Gassongo. Ils ont passé au peigne fin les différentes étapes de sa vie sociale, éducative et sacerdotale ou ecclésiastique, à travers plusieurs thématiques développées autour des panels: «La vie sociale et missionnaire de Mgr Benoît Gassongo» avec

DIOCESE DE NKAYI

Bientôt l'ordination épiscopale de Mgr François Halyday Mbouangui

La chrétienté du diocèse de Nkayi s'apprête à accueillir dans la liesse populaire Mgr Halyday Mbouangui, nommé évêque coadjuteur avec droit de succession le 1^{er} décembre 2025 par Sa Sainteté le Pape Léon XIV. A cette occasion, les autorités ecclésiastiques de Nkayi lancent un appel aux fidèles, aux prêtres, aux personnes consacrées, aux responsables paroissiaux et diocésains des mouvements d'apostolat des départements administratifs de la Bouenza et de la Lékoumou à une mobilisation générale autour de cet événement.

Une réunion de coordination du Conseil épiscopal s'est tenue le lundi 8 décembre 2025 en la solennité de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie. Elle était présidée par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi. Un seul point était à l'ordre du jour à savoir l'ordination épiscopale de Mgr François Halyday Mbouangui. Ainsi, la messe solennelle de l'ordination épiscopale aura lieu le dimanche 15 février 2026 au stade de Madingou. Dans l'attente de la communication des autres dispositions pratiques, quant à l'organisation de cet événement, le Conseil épiscopal invite l'ensemble du peuple de Dieu à porter dans la prière Son Excellence Mgr François Halyday Mbouangui, ainsi que tous les acteurs engagés dans la vie et la mission du diocèse de Nkayi. Aussi, à porter cet événement dans la prière et tous les acteurs engagés dans l'organisation, à se tenir disponibles pour les responsabilités



Mgr François Halyday Mbouangui et le nonce apostolique Javier Herrera Corona

à venir, et à mobiliser les communautés dans un esprit de communion, de service et de joie ecclésiale. Fraternellement!

Abbé Cellot Primat
NKOUNGA MABIKAS
Secrétaire chancelier

pour modérateur le professeur Grégoire Lefouoba»; «L'œuvre de Mgr Benoît Gassongo et l'Eglise»; «L'évangélisation de la Cuvette et ses environs»; «L'Eglise, l'Etat et la société congolaise»; «Culture et littérature sur l'œuvre de Mgr Benoît Gassongo». Ainsi que des témoignages de Benoît Moundélé-Ngollo, ancien ministre et écrivain; Itoua Ngaporo, médecin; l'abbé Joseph Ndinga, prêtre de l'archidiocèse d'Owando. Les travaux ont été également

participants se sont rendus sur la tombe de Mgr Benoît Gassongo en l'église Notre-Dame des victoires de Ouenzé, où le prélat repose pour l'éternité depuis 1981. Né en 1919 à Mbanza (Pombo), sous-préfecture d'Abala, département des Plateaux, Mgr Gassongo fréquente l'école primaire de Boundji et obtient son diplôme de moniteur de l'enseignement. De là, il fait la connaissance du père Adolphe Jean Jean et de l'abbé Eugène NKakou à Braz-



Les officiels, les experts et les évêques posant pour la postérité

marqués par d'importantes motions de soutien au président de la République, ainsi qu'au président du Sénat, Pierre Ngolo. Une motion au gouvernement pour la débaptisation de certaines avenues et établissements scolaires du nom de Mgr Benoît Gassongo, et une autre à la famille biologique pour la création d'une fondation à caractère humanitaire ont été prononcées. A la fin des travaux, les par-

zaville. Prêtre le 9 juin 1946 en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. En 1931, il est enseignant à Boundji. Nommé évêque auxiliaire de Fort-Rousset le 6 juillet 1965, il succède à Mgr Emile Verhille, comme administrateur apostolique de 1968 à 1970. Puis émérite de 1971 à 1981. Il est décédé le 17 avril 1981 à Brazzaville.

Pascal
BIOZI KIMINOU

OUVERTURE DE LA XIII^E ASSEMBLEE PLENIERE DE L'ACERAC A N'DJAMENA
Les évêques unanimes pour une Eglise famille

La 13^e Assemblée plénière de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) s'est ouverte à N'Djamena, au Tchad, lundi 26 janvier 2026. Les travaux de cette rencontre qui a pour thème: *«Les défis de l'Eglise Famille de Dieu en Afrique centrale: 30 ans après la publication de l'exhortation apostolique post-synodale Ecclesia in Africa»*, ont démarré lors d'une cérémonie solennelle patronnée au ministère des Affaires étrangères du Tchad par le Premier ministre Allah Maye Halina, représentant le président Mahamat Idriss Deby Itno, maréchal du Tchad. La veille dimanche, l'ouverture avait été ponctuée par les messes célébrées dans les paroisses de N'Djamena.

Haute en couleurs et en sons, la cérémonie d'ouverture officielle de la rencontre triennale tournante des évêques membres de l'ACERAC a débuté par la prière qu'a dirigée Mgr Bertrand Guy Richard Appora Ngalanibe, évêque de Bambari, président de la Conférence épiscopale centrafricaine (CECA), vice-président de l'ACERAC et a connu une série d'allocutions. D'abord, l'intervention de l'abbé Antonio Mabiala, secrétaire général, qui a procédé à la présentation du thème choisi par les évêques des six pays membres: Cameroun, Congo, Gabon, Centrafrique, Guinée équatoriale, Tchad. En effet, il a décliné les principaux enjeux, défis et attentes qui ont motivé les évêques de l'ACERAC à aborder ce thème, 30 ans après l'exhortation apostolique issue du premier synode africain, publiée en 1995 à Yaoundé au Cameroun par le Pape Jean-Paul II. Puis, le public a écouté tour à tour les discours officiels, à travers lesquels se sont succédés au podium, M. Abdoulaye Senoussi Hassana, maire de Ndjamen, pour son mot de bienvenue, le Cardinal Michael Czerny, préfet du Dicastère pour le développement humain intégral, le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, ar-



Les évêques et le Premier minstre du Tchad

chevêque de Kinshasa, président du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM), Mgr Giuseppe Laterza, nonce apostolique en Centrafrique et au Tchad, Mgr Hyacinthe Dione, délégué du Dicastère pour l'évangélisation des peuples, représentant le Cardinal Luis Antonio Tagle, pro-préfet, Mgr Martin Waingue Bani, évêque de Doba, président de la Conférence épiscopale du Tchad, président en exercice de l'ACERAC et le Premier ministre Allah Maye Halina, qui, à travers son allocution, a ouvert solennellement les travaux, en lieu et place du maréchal du Tchad. Le chef de l'exécutif tchadien a salué l'apport de l'Eglise dans la consolidation de la paix sociale. Il a, invité les évêques à continuer à œuvrer pour une bonne collaboration, toujours, plus accrue entre l'Eglise et les Etats. Allah Maye Halina a, également, plaidé en faveur de la préservation des valeurs de la famille chrétienne qui s'inspirent de l'enseignement biblique. Après le démarrage officiel, les travaux en salle ont débuté mardi 27 janvier par la conférence de l'abbé Paulin Poucouta, prêtre de l'archidiocèse de Pointe-Noire (Congo), professeur titulaire émérite de l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) basée à Yaoundé au Cameroun, qui a dirigé pendant cinq ans la revue Spiritus à Paris en France, œuvre des pères spiritains. Le thème de sa conférence: *«Ecclesia in Africa*

et Africae munus: réception et continuité» est une parfaite illustration de son nouveau livre intitulé *«Familles chrétiennes en Afrique»*, que les évêques ont tous salué. Cette journée qui a abondamment fait écho à la famille dont les évêques de l'ACERAC défendent courageusement les valeurs authentiques et sacrées, a également eu pour conférenciers: l'abbé Francis Appia et le père Patrick Nnode Sikossi, qui ont exposé en panel. Le premier est professeur au Kwame Nkrumah university of science and technology de Kumasi au Ghana et le second, enseignant permanent à l'UCAC, Faculté de théologie, responsable de la filière Dogme. Leur conférence avait pour thème: *«Dimension théologique de Ecclesia in Africa»*. Ils ont été suivis par le Cardinal Michael Czerny qui a entretenu les évêques sur la vision d'Ecclesia in Africa en tenant compte des enjeux et du contexte actuel auxquels est soumise l'Eglise d'Afrique appelée à prospérer davantage. Les conférences d'Augustin Gondedeu Ladiba, professeur à l'Université de Ndjamen, directeur par intérim du Centre culturel Almouna de Ndjamen portant sur *«Lumière de Ecclesia in Africa»* et de l'abbé Davy-Ghislain Banghe, secrétaire exécutif national de la Commission épiscopale Justice et Paix en Centrafrique, sur *«Eglise Famille de Dieu en Afrique centrale et la synodalité»*, ont-elles aussi meublé la journée du mardi. La deuxième et dernière journée des conférences, mercredi

28 janvier, les évêques ont été entretenus sur: *«Gestion du patrimoine»*, par Jean Paul Betengne, professeur titulaire de l'UCAC, Département de Droit canon en panel avec Sr Honorine Ngono, enseignante à l'UCAC, Faculté de théologie, *«Ecclesia in Africa face aux défis du christianisme par les néo-panafricanistes: le cas de l'Afrique centrale»*, par Jean Paul Messina, professeur titulaire émérite de l'UCAC, membre du Comité pontifical pour les sciences historiques et expert honoraire de l'ACERAC, qui a reformulé son thème et sur: *«Formation des acteurs d'évangélisation»*, par l'abbé Grégoire Ngarmadiji, curé de la cathédrale de Doba, professeur au Grand séminaire Saint Luc de Ndjamen en panel avec le père Diddy Kondjo Brossala, S.j., coordonnateur de l'UCAC au Tchad. Les évêques ont également écouté l'abbé Célestin Doyari Dongombe, secrétaire exécutif national de la Commission épiscopale pour l'apostolat des laïcs en Centrafrique sur *«L'évangélisation en Afrique centrale: 30 ans après Ecclesia in Africa»* et le père Yannick Essengue, S.j., délégué de Laudato Si Mouvement Congo, directeur du Centre d'études et de recherches chrétiennes de Brazzaville sur *«Le jour de la création et la messe de la sauvegarde de la création»* et Mgr Andrew Funya Nkea, archevêque de Bamenda, président de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun, sur: *«L'Eglise Famille de Dieu en Afrique centrale: Perspectives d'avenir»*. La journée du jeudi 29 janvier ayant été consacrée à l'excursion, vendredi et samedi, les évêques ont traité à huis clos, des dossiers liés à la vie des structures de leur association: Secrétariat général de l'ACERAC, Université catholique et autres. La clôture de la 13^e Assemblée plénière de l'ACERAC aura lieu dimanche 1^{er} février 2026, lors de la messe qui sera célébrée en la cathédrale Notre-Dame de la Paix de N'Djamena.

Aristide Ghislain NGOUMA
 (N'Djamena)

QUATRIEME DIMANCHE ORDINAIRE, ANNEE A
Le Seigneur se fait connaître à ceux qui sont humbles

Textes: So 2,3; 3,12-13; 1 Co1,26-31; Mt 5,1-12

Nous célébrons cette semaine le quatrième dimanche ordinaire. Dimanche dernier, Jésus a débuté son ministère en Galilée, le lieu même de la manifestation du salut. Dans cet avènement du Royaume, parmi ceux qui habitent l'ombre de la mort, il y a ces quatre marins: Pierre, André, Jacques et Jean. Ils sont les premiers à faire l'expérience de la proximité du Royaume de Dieu. Les textes de ce dimanche manifestent une grande unité dans le vocabulaire employé: humble, humilié, opprimé, persécuté, enchaîné, pauvre, petit, faible. En un mot, le Seigneur se fait connaître à ceux qui sont humbles. Ce message est précédé d'un texte de l'Ancien Testament tiré du prophète Sophonie. Ce qui est passionnant, c'est que Sophonie utilise les termes économiques et sociologiques qui caractérisent les laissés pour compte de la société: les pauvres et les humiliés, mais il leur donne un sens moral et spirituel positif! Ces termes qui désignent l'échec social expriment maintenant des valeurs spirituelles: les pauvres économiques deviennent les pauvres de cœur qui cherchent Dieu et les humiliés deviennent les humbles qui s'abandonnent à Dieu avec une confiance absolue! Et c'est à ce *«reste d'Israël»*, à ce peuple de *«pauvres et d'humbles»* qui sera le peuple de l'avenir que vont les promesses messianiques. Matthieu proclame bienheureux certains de ceux qui sont inclus dans le petit reste: les humbles. Dans la ligne de la prédication prophétique, les béatitudes de Matthieu proclament bienheureux ceux qui sont inclus dans le petit reste: ceux qui sont pauvres, ceux qui pleurent, les persécutés sont déchargés de lourds fardeaux qui les écrasent et ont déjà un pied dans le Royaume. Par ces promesses, Jésus ouvre la porte du royaume, de la Plénitude, de l'Accomplissement à ceux qui se trouvent dans les impasses de la vie. Comme chez Sophonie, les situations d'échec sont transfigurées en des valeurs nouvelles: les pauvres économiques deviennent des pauvres de cœur, ceux qui pleurent peuvent transfigurer leurs larmes par la douceur et la miséricorde, les persécutés renoncent à toute puissance pour devenir des artisans de paix. Si Jésus peut dire les béatitudes au début de son ministère, c'est qu'il est lui-même le modèle de chacune et qu'il les a parfaitement accomplies dans toute sa vie. Or, juste après les béatitudes, il y a les paroles de Jésus sur le sel de la terre et la lumière du monde. Celui qui essaie de vivre toute sa vie au plus proche des béatitudes donne de la saveur à l'ensemble de la société et du monde. Mais quelles valeurs ces béatitudes ont-elles?

Les béatitudes ont une:

- a) Valeur christologique: Les béatitudes sont l'aut portrait de Jésus. En un mot, les béatitudes donnent à voir qui est Jésus (Mt 25,35).
- b) Valeur théologique: Jésus est venu révéler le sens véritable et ultime de la volonté du Père. Jésus est égal au Père.
- c) Valeur sotériologique: Les béatitudes nous communiquent un esprit nouveau. Et ce nouvel esprit est l'amour de Dieu.
- d) Valeur anthropologique: A travers les béatitudes Dieu nous propose le nouveau visage de l'homme. Et quand nous annonçons l'évangile, ce n'est pas que nous proposons d'autres normes, ajustements. Nous proposons cet homme nouveau qui est donné par le nouvel Esprit.
- e) Valeur ecclésiologique: La communauté chrétienne est le reflet, comme tout croyant, du visage du Christ.
- f) Valeur eschatologique: Les béatitudes associent certains comportements à la joie eschatologique. Si quelqu'un accepte la nouveauté du royaume, il reçoit la promesse d'une joie claire et profonde.
- g) Valeur morale: Le Christ comme modèle à imiter par les œuvres. Voilà la bonne nouvelle pour nous. Voilà pourquoi, Paul en deuxième lecture invite la communauté de Corinthe à reconnaître dans les faits qu'elle n'est ni l'élite intellectuelle, ni la fraction dirigeante de la société, ni des personnages de haut rang, mais qu'elle se compose en majorité de petites gens.

Enseignement du jour:

Être humble, c'est vivre en vérité la réalité des béatitudes, y voir un chemin qui nous assimile au Christ. Le signe du salut que nous devons apporter au monde est un signe de faiblesse et d'humilité, le signe de la Croix. Malheureusement nous sommes dans un monde où règnent les contre-béatitudes. En effet, les béatitudes proclamées par Jésus sont plutôt la loi du royaume, elles définissent les conditions d'entrée, les nouvelles valeurs qui sont accueillies dans le royaume: loyauté, douceur, humilité. Notre comportement doit être empreint de simplicité, de charité.

Que devons-nous faire?

- 1° Adopter la logique de Dieu qui est la logique de l'amour.
- 2° Cultiver dans nos communautés et dans nos vies personnelles les valeurs de douceur, de miséricorde, de paix, de justice. En agissant ainsi, nous pourrions être sel de la terre et lumière du monde.

Frère Bienvenu Des Saints, O.s.s.t

COMMENTAIRE

Bientôt la commémoration du 50^e anniversaire du don de la vie du cardinal Emile Biayenda

L'Eglise catholique au Congo, en général, et l'archidiocèse de Brazzaville, en particulier, s'apprête à commémorer le 50^e anniversaire du don de la vie du cardinal Emile Biayenda. Un pasteur humble, généreux et bon, dont le zèle apostolique et la volonté de bien faire et de faire le bien n'avait d'égale que son inaltérable douceur.

C'était un homme simple, plus soucieux de promouvoir l'honneur de Dieu et de son Eglise, que de sauvegarder les privilèges protocolaires d'une dignité qu'il n'avait pas rechercher. Ceux qui l'avaient connu comme séminariste ou jeune prêtre continuaient à l'appeler *«Emile ou Ya Emile»* et, après, Emile cardinal Biayenda, archevêque métropolitain de Brazzaville, prince de l'Eglise de Dieu. C'était un pasteur clairvoyant et persévérant, mais désireux avant tout de ne rien briser, de ne rien éteindre. Le mardi 22 mars 1977, le cardinal a été assassiné. Il n'est pas mort de mort naturelle, mais assassiné par les bourreaux de la Révolution, marxiste-léninistes, les ennemis de la paix.

Qu'est ce qui s'est réellement passé ce jour-là?

Le mardi 22 mars 1977 au matin, le cardinal avait reçu l'abbé Sébastien Zoubakela, jeune prêtre ordonné en juin 1976, à peine neuf mois de prêtrise, venu lui dire de quitter Brazzaville et de se mettre à l'abri, tenant compte du climat d'insécurité qui régnait à Brazzaville suite à l'assassinat du président Marien

Ngouabi. Le cardinal dit non à l'abbé Zoubakela. *«Où allez et que deviendra le peuple de Dieu qui m'a été confié? Si je quitte Brazzaville, l'Eglise et mes brebis seront massacrées. Je dis non. J'y suis, j'y reste»*. Voilà la parole d'honneur d'un pasteur et la grandeur d'un homme. C'est une attitude qui montre comment le prélat a assumé avec courage et humilité son destin, pour sauver son peuple. Dans l'après-midi de ce 22 mars, rien ne présageait que, quelque chose allait arriver. Mais le climat dans la ville de Brazzaville n'était pas bon. Vers 16h, une jeep militaire avec à son bord trois éléments débarque à l'archevêché. Le cardinal, debout, dans la véranda en soutane blanche suit attentivement l'entrée de la jeep à l'archevêché (là où se trouve l'actuel musée). Les trois éléments se rendent compte que le cardinal n'est pas présent et rebrousse chemin. Sur le chemin de retour, ils rencontrent l'abbé Louis Badila, alors vicaire général de Brazzaville, qui montait à la cathédrale et de lui dire qu'il venait chercher le cardinal pour une rencontre avec le Comité militaire du Parti (CMP). Ainsi, le



cardinal Emile Biayenda

cardinal prend place à bord de ce jeep militaire en direction de l'Etat Major, sous l'œil éclairé du vicaire général qui assiste impuissant à son départ. Finalement, dans la nuit, il est conduit à la montagne de Djiri pour être assassiné et enterré à la sauvette au cimetière d'Itatolo, main droite levée bénissant le Congo. Le matin du mercredi 23 mars, à 8h, mais surtout après que Radio Congo ait annoncé la nouvelle, une foule s'est rassemblée autour de l'archevêché. L'abbé Louis Badila qui était en contact direct avec le CMP toute la nuit, réunissant les prêtres et les religieuses autour de 9h à la cathédrale, lâche la douloureuse nouvelle: le cardinal a été assassiné

dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23. Des dispositions nécessaires sont prises pour préparer les obsèques de ce digne fils de l'Eglise, d'abord les messes de requiem ont lieu tous les après-midis dans toutes les paroisses de l'archidiocèse. Celle du mercredi 23 mars en la cathédrale, célébrée par l'abbé Louis Badila, fut déjà une célébration œcuménique puisqu'y assistèrent tous les ouvriers apostoliques et une foule très dense et émue: Emotion, tristesse, angoisse et prière gagnaient les foules. Dans son homélie, l'abbé Badila invitait la chrétienté au calme, pour que le pire ne se produise pas à Brazzaville. Car il y avait une tension vive dans la capitale en cette période de double deuil. Samedi 26 mars, vers 8h, le corps du cardinal est sorti de la morgue de l'hôpital général de Brazzaville. Après la mise en bière, il fut revêtu des insignes pontificaux: soutane rouge, rochet, mitre, croix pectorale, pallium et manteau cardinalice, puis exposé sur un lit de parade en la cathédrale Sacré-Cœur. Toute la journée et toute la nuit, une foule nombreuse de croyants et non croyants, recueillie et fervente défilait devant le cercueil du cardinal. Le CMP avait accepté d'assouplir les exigences du couvre-feu qui était en vigueur depuis l'assassinat du président Marien Ngouabi. Dimanche 27 mars, c'est à l'esplanade

du jardin de l'archevêché que se sont déroulés les obsèques du cardinal inhumé dans son église cathédrale Sacré-Cœur. La messe solennelle des funérailles fut célébrée par le cardinal Joseph Malula, archevêque de Kinshasa, en République du Zaïre (à l'époque). Concélébrée par NN. SS Georges Firmin Singha, évêque d'Owando; Godefroy Emile Mpwati, évêque de Pointe-Noire; cardinal Zoungana, archevêque de Ouagadougou (Haute-Volta); Ndayen, archevêque de Bangui; Moké, évêque auxiliaire de Kinshasa; Benoît Gassongo, évêque émérite d'Owando, ainsi que le nonce apostolique. Les représentants des Eglises sœurs étaient présents: Evangélique, salustiste, Kimbanguiste, adventiste, pentecôtiste, Tenrikyo. Le Comité militaire du Parti était représenté par les commandants Mbima et Mouasiposo. Tandis que le gouvernement, par Louis Zatongo, ministre de l'Administration du territoire, et Kouka-Mbamba, ministre de la Santé. Les ambassadeurs et chefs de mission diplomatique: France, Allemagne Fédérale, Cuba, Italie, Belgique, Algérie, Cameroun, Centrafrique, Sénégal, Zaïre ainsi que l'Union européenne et le PNUD.

Le cardinal Emile Biayenda: Grand ami de l'œcuménisme

La présence remarquable des responsables des Eglises membres du Conseil œcuménique et des non membres à ces obsèques prouve à suffisance combien le cardinal apportait la paix hors de sa propre Eglise catholique, mais partout. La célébration du 50^e anniversaire du don de la vie du cardinal constitue pour les chrétiens un motif d'action de grâce, de pardon et de réconciliation. Une commission diocésaine d'organisation de ce grand jubilé, présidée par l'abbé Prisque Nsimouessa, a été mise en place. Elle s'attèle et multiplie les rencontres pour informer les Conseils pastoraux paroissiaux, les responsables diocésains des mouvements d'apostolat, ainsi que les commissions diocésaines et services pour le bien-fondé de cette célébration. Un programme d'activités très ambitieux et prometteur a été mis sur pied, allant du 22 mars 2026 au 22 mars 2027. La messe de lancement officiel de ce jubilé aura lieu le dimanche 22 mars 2026, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pascal BIOZI KIMINOU



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE PRIMAIRE SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION



PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU SECTEUR DE L'EDUCATION POUR DE MEILLEUR RESULTATS AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS AMI n°001/MEPPSA/TRESOR-UCP/26 Recrutement du Spécialiste en Passation des Marchés de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR

1. Contexte et justification

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement de 94, 625 millions USD pour le Programme de Transformation du Système Educatif pour des Meilleurs résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services de recrutement d'un Spécialiste en passation des marchés pour l'Unité de Gestion du Programme TRESOR.

2. Description des tâches

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du projet à qui il rend compte de toutes les activités, le Spécialiste en Passation des Marchés est chargé de la planification, la passation et l'exécution des activités de passation des marchés, en conformité avec les accords légaux du Projet (accord de crédit), le manuel de procédures du projet, ainsi que les procédures du bailleur en la matière. Ses principales missions sont :

- Planification de la passation des marchés et mise en œuvre du processus de passation des marchés ;
- Sélection des contractants et gestion des contrats ;
- Préparation des missions d'appui à la mise en œuvre du projet, des missions de revue et des audits de la passation des marchés ;
- Renforcement des capacités.

3. Profil du candidat

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (de niveau Bac + 4 minimum) en sciences de gestion, Economie, Administration Publique, Droit, administration des affaires, Finance Publique, Master en gestion/passation des Marchés publics, ou un diplôme équivalent dans un domaine connexe d'une université reconnue ;
- Disposer d'une expérience générale professionnelle pertinente d'au moins (5) ans dans le secteur public ou privé ;
- Justifier d'une expérience spécifique d'au moins deux (2) ans comme Spécialiste en passation des Marchés, Spécialiste Junior en passation des Marchés, dans un projet sur financement Banque mondiale. Le candidat devra justifier d'une évaluation satisfaisante de son poste ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de passation des marchés du Congo, justifiées par une expérience avec les instances en passation des Marchés publics (CGMP, DGCMP et/ou ARMP) du pays est un atout ;
- Être détenteur d'un certificat en passation des marchés (MOOC ou autre formation)
- Avoir une bonne connaissance pratique de l'outil STEP justifiées par des expériences antérieures et une certification ;

- Maîtriser les applications logicielles couramment utilisées (Word, Excel, PowerPoint) ainsi que les outils de communications tels que les courriels ;
- Être apte à travailler en équipe ;
- Être apte à travailler efficacement sous pression ;
- Avoir d'importantes capacités d'analyse et de résolution des problèmes ;
- Avoir une excellente capacité de communication écrite et orale en français.

NB :

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat
- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées ;
- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillants, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés ;
- Les candidatures féminines sont encouragées ;
- Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.
- Les Candidats SPM et SPM Juniors dont l'évaluation a été jugée insatisfaisante et qui ont perdu leur poste de SPM et/ou SPM Junior de ce fait seront désavantagés.

4. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Le SPM résidera à Brazzaville, mais il est appelé au besoin à se déplacer dans toutes les zones d'exécution du projet.

5. Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque

Mondiale (version de février 2025).

Elle se déroulera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats ayant rempli les critères pour le poste au regard de l'analyse de leurs dossiers de candidature ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte.

NB : Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission tous les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous :

Unité de Gestion du Programme TRESOR, Ministère de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPPSA), Avenue des 1ers Jeux Africains, Face Stade Marchand Brazzaville

Téléphone : (+242) 06 821 83 83 / 06 951 36 62 ; Adresse électronique : ugptresorcpm@gmail.com

Les dossiers de manifestation d'intérêt écrits en langue française et portant clairement la mention « Recrutement d'un(e) Spécialiste en Passation des marchés de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) du Programme TRESOR », peuvent être transmis par voie électronique ou être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires à l'adresse ci-dessus au plus tard le 10 février 2026 à 16h00 (heure locale), avec les documents suivants : (i) une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordonnateur du Programme TRESOR ; (ii) un curriculum vitae actualisé (CV) ; (iii) les attestations ou certificats de travail justifiant l'expérience ; (iii) les copies du diplôme..

NB : Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte.

Fait à Brazzaville, le 26 JAN 2026

Le Coordonnateur,

Arsène Harold BOUCKITA



PROGRAMME TRESOR



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE PRIMAIRE SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU SECTEUR DE L'EDUCATION POUR DE MEILLEUR RESULTATS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS AMI n°002/MEPPSA/TRESOR-UGP/26

Recrutement d'un(e) Assistant(e) de Direction de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) du Programme TRESOR

1. Contexte et justification

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement de 94, 625 millions USD pour le Programme de Transformation du Système Educatif pour des Meilleurs résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services de Recrutement d'un(e) Responsable Communication de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) du Programme TRESOR.

2. Description des tâches

Placé Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et sous la supervision du Responsable administratif, financier et comptable (RAFC), l'assistant(e) de direction est chargé d'assister les membres de l'UGP dans l'exécution des tâches administratives courantes suivantes :

- Réceptionner le courrier, les appels téléphoniques et en assurer le filtrage et la transmission en interne et externe ;
- tenir à jour les registres et le système de classement des courriers arrivés et départ conformément au Manuel de procédures administratives, financières et comptables ;
- saisir et mettre en forme tout le courrier sortant et soumis à la signature du Coordonnateur ;
- assurer l'expédition du courrier départ et veiller à ce que le cahier de transmission soit mis à jour ;
- dispatcher le courrier entrant en direction des intéressés, selon les instructions du Coordonnateur ou de son intérimaire ;
- effectuer tous les travaux de secrétariat de l'UGP ;
- accueillir les visiteurs au sein de l'unité de coordination du projet ;
- gérer l'agenda du coordonnateur par la prise de rendez-vous, l'organisation des réunions, le classement des courriers professionnelles, etc... ;
- formaliser la convocation des réunions hebdomadaires de l'UGP ;
- rédiger et distribuer les comptes rendus de réunion ;
- superviser le système de traitement et de classement des rapports en provenance des bénéficiaires et des partenaires du Projet ;
- orienter les visiteurs et les consultants en séjour à l'UGP ;
- centraliser la gestion de la documentation de l'UGP.

3. Profil du candidat

L'assistant(e) de direction devra justifier des qualifications et compétences suivantes :

- avoir un niveau d'étude : BAC + 3 en Gestion administrative ou en Secrétariat de Direction ou diplôme équivalent ;
- avoir une expérience significative à un poste similaire d'au moins trois (03) ans ;

- avoir une expérience pratique d'assistant(e) de direction dans un projet de développement d'au moins un (01) an serait un atout ;
- bonne expression orale et écrite en français
- connaissance de l'anglais serait un atout ;
- capacité de rédaction des rapports et d'organisation de réunions ;
- bonne connaissance des outils informatiques (Excel, Word, Powerpoint, Publisher Internet, etc.).
- bonne capacité d'écoute, de discrétion, d'esprit d'équipe et être capable de travailler sous pression ;
- être proactif, organisé et avoir le sens de la gestion des priorités.

NB :

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat
- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées ;
- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillants, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés ;
- Les candidatures féminines sont encouragées ;
- Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

4. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Le poste est basé à Brazzaville.

5. Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de février 2025). Elle se déroulera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des

candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats ayant rempli les critères pour le poste au regard de l'analyse de leurs dossiers de candidature ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte.

NB: Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la deuxième phase.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission tous les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous :

Unité de Gestion du Programme TRESOR, Ministère de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPPSA), Avenue des 1ers Jeux Africains, Face Stade Marchand Brazzaville

Téléphone : (+242) 06 821 83 83 / 06 951 36 62 ; Adresse électronique : ugptresorcpm@gmail.com

Les dossiers de manifestation d'intérêt écrits en langue française et portant clairement la mention « Recrutement d'un(e) Assistant(e) de Direction de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) du Programme TRESOR », peuvent être transmis par voie électronique ou être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires à l'adresse ci-dessus au plus tard le 10 février 2026 à 16h00 (heure locale), avec les documents suivants : (i) une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordonnateur du Programme TRESOR ; (ii) un curriculum vitae actualisé (CV) ; (iii) les attestations ou certificats de travail justifiant l'expérience ; (iii) les copies du diplôme..

NB : Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte.

Fait à Brazzaville, le 26 JAN 2026

Le Coordonnateur,

Arsène Harold BOUCKITA



SOMMET EXTRAORDINAIRE DE LA CEMAC

Préserver la stabilité macroéconomique et financière de la zone

Les chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont tenu jeudi 22 janvier 2026, à Brazzaville, un sommet extraordinaire pour anticiper sur le choc économique, financier et monétaire majeur susceptible de frapper la sous-région Afrique centrale dans le premier trimestre 2026. La rapidité de la convocation de ce sommet extraordinaire traduit les inquiétudes croissantes des autorités de la CEMAC pour prendre des mesures concertées, afin de préserver la stabilité macroéconomique et financière de la zone, tout en renforçant la résilience des économies nationales.

Le sommet a répondu à la session extraordinaire intervenue le 16 décembre 2024 et ordinaire le 10 septembre 2025. Face à l'urgence et la gravité des enjeux à venir, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont retrouvés pour faire face à une combinaison potentielle de risques, notamment le ralentissement économique mondial, les tensions géopolitiques, la vulnérabilité des finances publiques, la dépendance aux matières premières et les pressions sur les réserves de change. A cela s'ajoutent des défis internes liés à la stabilité monétaire, à l'endettement et à la soutenabilité des politiques budgétaires. A ce jour, la conjoncture économique internationale est défavorable, combinée à des fragilités structurelles persistantes au sein des économies de la CEMAC. A Brazzaville, les chefs d'Etat ont pris des mesures fortes en accordant une place centrale aux questions monétaires, notamment le rôle de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), la gestion des réserves de change et les mécanismes de prévention des



Les chefs d'Etat pendant leur huis clos

crises. Les décisions prises pourraient rassurer les marchés, les partenaires internationaux et les populations dans un climat marqué par l'incertitude. Les chefs d'Etat ont été soumis à apprécier les conclusions des sessions extraordinaires du comité ministériel et du conseil des ministres de l'Union économique et monétaire de l'Afrique centrale (UEAC), tenues successivement les 19 et 21 janvier 2026 à Brazzaville. Les autorités ont pris connaissance, entre autres, des rapports du gouverneur de la BEAC et du président de la Commission de la CEMAC qui ont mis en exergue un contexte macroéconomique et des perspectives peu reluisantes nécessitant des mesures urgentes et rigoureuses pour le redressement de la situation. L'intervention du groupe Afrique du FMI a également mis en relief les principales préoccupations soulevées par le FMI quant à la situation et aux perspectives macroéconomiques. Le FMI a salué les mesures proposées par les instances communautaires et encouragé les Etats à poursuivre la consolidation et la gestion des finances publiques dans une approche coordonnée. Le sommet qui a été consacré à l'évaluation de la situation macroéconomique et financière dans la zone CEMAC, a abouti à plusieurs recommandations. Les actions retenues recom-

mandent de négocier et conclure au possible les programmes économiques et financiers avec le FMI; renforcer la communication des statistiques y compris celles relatives à la gestion des finances publiques à travers notamment la publication mentionnée du tableau des opérations financières de l'Etat; accélérer la mise en place de comptes uniques de trésors et la digitalisation des finances publiques; préserver l'indépendance de la BEAC et renforcer le rôle de la commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC); rapatrier dans la CEMAC les avoirs détenus à l'extérieur de la zone par les Etats et les recettes et exportations des entreprises notamment celles du secteur extractif; poursuivre et finaliser les négociations avec les sociétés des industries extractives en vue de rapatriement du fonds de restauration des sites pétroliers; à moyen terme, renforcer et assainir le secteur bancaire à travers notamment la réduction des expositions des banques aux riches souverains; renforcer le rôle de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale dans le financement et la transformation structurelle des économies de la CEMAC; et accélérer la mise en œuvre de la stratégie communautaire des post-substitutions

Philippe BANZ

RÉUNION DE LA COALITION TOURNONS LA PAGE CONGO

Les priorités stratégiques du plan d'action 2026 et 2027 validées

La plateforme de la société civile Tournons la Page Congo (TPC) a tenu sa première réunion de campagne de cette année sous le thème «Quelle stratégie pour Tournons La Page face aux défis démocratiques», vendredi 23 janvier 2026, à l'hôtel saint-François De Paule de l'Association des conférences épiscopales de la région Afrique centrale (ACE-RAC), à Brazzaville. Celle-ci a permis d'élaborer et d'adopter les priorités du plan d'action de la période de 2026 et 2027, en vue de conduire son plaidoyer pour une amélioration de la gouvernance électorale et la libération des prisonniers politiques dans le but de mieux répondre au contexte politique particulier marqué par l'imminence de l'élection présidentielle prévue en mars 2026. Les travaux ont été présidés par Christian Mounzé, coordonnateur de Tournons La Page, en présence de Parfait Moukoko, président du conseil d'administration de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH).

Le plan d'action va s'articuler autour des cinq axes portant notamment sur le développement des plaidoyers; la mobilisation citoyenne; le développement des savoirs et des compétences; l'amélioration des capacités organisationnelles et opérationnelles de Tournons



Les participants à la fin des travaux

La Page; et la mobilisation des ressources financières. Les organisateurs ont révélé qu'à l'approche de cet événement marquant le processus de l'élection du nouveau Président de la République, le contexte politique et sécuritaire est devenu particulièrement préoccupant, compte tenu du non-respect du droit à la vie à la suite des exécutions sommaires et extrajudiciaires, des atteintes aux droits et libertés fondamentaux commises par les agents de la force publique, au nom de la lutte contre le banditisme urbain, notamment le phénomène dénommé «kuluna» ou «bébés noirs». Un climat de peur s'est installé dans le pays suscitant inquiétudes auprès des populations, des défenseurs des droits humains et d'autres acteurs sur l'organisation dans la paix sociale de cette élection. Tous ces changements montrent que des défis majeurs demeurent présents. C'est à ce titre que la Coalition Tournons La Page Congo doit mettre en place

une stratégie efficace pour les relever. Pour Christian Mounzé «l'objectif de cette rencontre a été atteint. Tous les sujets ont été traités sur des préoccupations qui intéressent la campagne en ce qui concerne les aspects liés à l'intégrité des processus électoraux, ceux liés aux réformes nécessaires pour renforcer la transparence dans l'organisation des élections et d'autres aspects liés au renforcement des capacités des membres de la plateforme. La réunion a également permis de s'interroger sur les questions liées au plafonnement des dépenses dans le contexte électoral. Une élection doit se passer dans les conditions de sécurité, de confiance, de liberté, de transparence et de participation inclusive. Nous avons mis des moyens pour pouvoir suivre la gouvernance électorale dans le contexte de l'alternance démocratique», a-t-il été réaffirmé.

Philippe BANZ

NOUVELLES TECHNOLOGIES

O'Dellya Connect, plateforme stratégique pour l'identité numérique et l'innovation économique

Sous l'impulsion de son promoteur, Roland Chrisbel, et avec l'appui de l'équipe nationale dirigée par Sarah Christna Adoua, la plateforme numérique O'dellya Connect a été officiellement lancée jeudi 15 janvier dernier à Brazzaville.



Le panel pendant les travaux

Conçue comme un dispositif stratégique de structuration de l'écosystème économique et institutionnel, cette initiative, présentée lors d'une cérémonie officielle mêlant conférences, panel stratégique et échanges avec le public, ambitionne de positionner l'identité numérique «CG» comme un levier central d'innovation, d'interconnexion des acteurs et de croissance durable en République du Congo. La cérémonie de lancement a été un événement placé sous le signe de la transformation numérique et de l'innovation économique. Organisée à l'hôtel Mickael's, cette journée a réuni des représentants d'institutions publiques, des entreprises, des startups, des partenaires techniques ainsi que des acteurs des médias, témoignant de l'intérêt croissant pour les enjeux du numérique au Congo. Portée par Roland Chrisbel, promoteur de O'dellya, la plateforme O'dellya Connect se veut un outil stratégique de digitalisation conçu pour accompagner les organisations publiques et privées dans la modernisation de leurs pratiques. Le thème officiel de la rencontre, «CG au cœur de l'économie de l'innovation congolaise», a

mis en lumière la volonté des initiateurs de faire de l'identité numérique nationale un socle de structuration, de visibilité et de compétitivité économique. Dans son discours, Sarah Christna Adoua a souligné que le numérique ne constitue plus une option, mais un impératif stratégique pour la souveraineté économique, l'efficacité organisationnelle et l'intégration du Congo dans l'économie mondiale de l'innovation. La conférence inaugurale, par Roland Chrisbel, a permis de poser les bases conceptuelles du projet, en insistant sur le rôle central de l'identité numérique. CG comme vecteur de confiance, de connexion et de structuration de l'écosystème économique. Le panel de discussion stratégique qui a suivi a réuni experts et praticiens autour des enjeux de la digitalisation. Moment clé de la journée, la présentation officielle de la plateforme O'dellya Connect a donné lieu à une démonstration concrète de ses fonctionnalités,

de sa vision et de ses cas d'usage. Conçue selon une logique sectorielle, la plateforme ambitionne d'accompagner les organisations dans l'optimisation de leurs processus, la valorisation de leur identité numérique et le développement de réseaux professionnels performants. Les échanges avec le public ont mis en évidence les attentes fortes des acteurs économiques et institutionnels en matière de solutions numériques adaptées aux réalités locales. La clôture de la journée, marquée par l'annonce des perspectives et de la feuille de route de O'dellya Connect, a confirmé l'ambition de faire de cette plateforme un partenaire clé de la transformation numérique au Congo. A travers ce lancement, O'dellya Connect affirme sa volonté de contribuer activement à l'émergence d'une économie congolaise innovante, connectée et résolument tournée vers l'avenir.

G. D.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Remise officielle de deux documents stratégiques majeurs pour l'environnement

Sous le patronage de Arlette Soudan Nonault, ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Brazzaville a servi, lundi 19 janvier dernier, de cadre à une cérémonie officielle consacrée à la remise de deux documents structurants pour la gouvernance environnementale en République du Congo. Il s'agit, d'une part, de la Stratégie nationale et du Plan d'action de réduction des risques de catastrophes, et, d'autre part, de la Stratégie et du Plan d'action nationaux de biodiversité. L'événement s'est tenu en présence de Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat. La remise officielle des documents a été effectuée par Adama Dian-Barry, représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en République du Congo, partenaire clé du processus d'élaboration de ces cadres stratégiques. Cette cérémonie s'inscrit dans une dynamique de renforcement des politiques publiques face aux défis croissants liés aux changements climatiques, à l'érosion de la biodiversité et à la vulnérabilité des territoires.

Dans son allocution, la ministre Arlette Soudan Nonault a souligné la portée structurante de ces documents pour l'action publique environnementale. «Ces stratégies constituent des outils d'anticipation et de résilience indispensables pour protéger nos populations, nos écosystèmes et notre économie face aux chocs climatiques et environnementaux», a-t-elle déclaré. Elle a insisté sur la nécessité d'une appropriation effective de ces cadres par l'ensemble des

acteurs institutionnels, territoriaux et communautaires, afin de garantir leur mise en œuvre opérationnelle. Adama Dian-Barry a, pour sa part, réaffirmé l'engagement du PNUD à accompagner le Congo dans la transition vers un développement durable inclusif. «La réduction des risques de catastrophes et la préservation de la biodiversité ne sont pas des options, mais des impératifs stratégiques pour un développement résilient et équitable»,

a-t-elle souligné, saluant le leadership politique du gouvernement congolais et l'implication des experts nationaux dans l'élaboration de ces documents.

De son côté, Narcisse Ofoulou, directeur de l'Écologie et des Ressources naturelles au ministère de l'Environnement, a présenté la Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes. Son intervention a mis en lumière les mécanismes de prévention, de préparation et de réponse aux catastrophes naturelles, ainsi que la nécessité de renforcer les systèmes d'alerte précoce et la coordination interinstitutionnelle. Au terme de la cérémonie, les intervenants ont unanimement appelé à une mobilisation collective pour traduire ces orientations stratégiques en actions concrètes, au service de la résilience environnementale et du développement durable de la République du Congo.

Gaule D'AMBERT



PROGRAMME TRESOR



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE PRIMAIRE SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU SECTEUR DE L'EDUCATION POUR DE MEILLEUR RESULTATS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS AMI n°003/MEPPSA/TRESOR-UGP/26

Recrutement d'un(e) Responsable Communication de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) du Programme TRESOR

1. Contexte et justification

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement de 94, 625 millions USD pour le Programme de Transformation du Système Educatif pour des Meilleurs résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services de **Recrutement d'un(e) Responsable Communication de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) du Programme TRESOR**

2. Description des tâches

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du projet à qui il rend compte de toutes les activités, le Responsable Communication est responsable de toutes les activités du Projet relatives à la communication. Ses principales missions sont:

- Définir la charte graphique associée à l'identité visuelle du projet;
- Développer, valoriser et optimiser l'image du projet;
- Présenter le projet et ses réalisations en diffusant à travers tous les canaux de communication;
- Elaborer et mettre en œuvre le plan et la stratégie de communication du Programme;
- Promouvoir le projet et ses réalisations à travers tous les canaux de communication;
- Produire l'ensemble des contenus numériques et multimédia conformément à la stratégie de communication;
- Administrer et animer les comptes sociaux (community management);
- Participer à l'organisation des ateliers, des réunions et des campagnes de sensibilisation;
- Assurer le suivi du fonctionnement du site web du projet et sa mise à jour;
- Assurer la gestion des connaissances (créer, gérer, utiliser, partager, diffuser et classer l'information concernant les progrès, les effets et les difficultés du Projet);
- Etablir et maintenir des relations étroites avec les médias locaux et internationaux (élaborer les communiqués de presse, de faciliter les interviews et la production des articles pour promouvoir la visibilité du projet;

- Préparer les rapports du projet sur le volet communication.

3. Profil du candidat

Le responsable communication devra avoir le profil suivant:

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur (Bac +5 au minimum) en sciences de l'information, en techniques de communication, en communication digitale, en e-business et digital marketing;
- jouir d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans en tant que chargé de communication ou de relations publiques au sein d'un organisme public ou privé;
- avoir une expérience d'au moins trois (03) ans dans la communication;
- avoir une connaissance et une expertise avérée en conception digitale et en gestion de logiciels de montage vidéo, photo ou de conception graphique (adobe creative suite: photoshop, indesign, etc.);
- avoir une bonne maîtrise de la langue française;
- avoir une bonne connaissance en anglais est un atout;
- avoir une expérience de travail des projets de développement financés par les bailleurs internationaux, notamment le groupe de la banque mondiale est un atout;
- avoir d'excellentes capacités de rédaction et de communication orale;
- maîtriser les logiciels de traitement des textes.

NB: - Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat;

- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillants, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés;

- Les candidatures féminines sont encouragées;

- Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte. Les candidats sont

encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

4. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Le Responsable Communication résidera à Brazzaville, mais il est appelé au besoin à se déplacer dans toutes les zones d'exécution du projet.

5. Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de février 2025). Elle se déroulera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats ayant rempli les critères pour le poste au regard de l'analyse de leurs dossiers de candidature; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte.

NB: Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la deuxième phase.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission tous les jours ouvrables de **9 heures à 16 heures**, à l'adresse ci-dessous:

Unité de Gestion du Programme TRESOR, Ministère de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPPSA), Avenue des 1ers Jeux Africains, Face Stade Marchand Brazzaville, Téléphone: (+242) 06 821 83 83 / 06 951 36 62; Adresse électronique: ugptresorcpr@gmail.com

Les dossiers de manifestation d'intérêt écrits en langue française et portant clairement la mention «**Recrutement d'un(e) Responsable Communication de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) du Programme TRESOR**», peuvent être transmis par voie électronique ou être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires à l'adresse ci-dessus au plus tard le 10 février 2026 à 16h00 (heure locale), avec les documents suivants: (i) une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordonnateur du Programme TRESOR; (ii) un curriculum vitae actualisé (CV); (iii) les attestations ou certificats de travail justifiant l'expérience; (iii) les copies du diplôme.

NB: Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte.

Fait à Brazzaville, le 26 janvier 2026

Le Coordonnateur,

Arsène Harold BOUCKITA



MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET

ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE

DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE
N°002/2026/MEF/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours.

N°	N° de réquisitions	Références cadastrales				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
		SECTION	BLOC	PLLE (S)	SUPERFICIE			
1	15081 DU 19/11/25	T	97	09	538.74 m²	TIE TIE	03	MAMOUDOU Yaffa
2	14843 DU 25/08/25	S	25	08	242.06 m²	MATENDE	02	SY Djibril
3	14071 DU 02/08/24	S	57	07	244.55 m²	MATENDE	02	PHILIPPE Toha Are mou
4	1640 DU 14/10/11	CG	201	03	1000.00 m²	KOUFOLI	05	MVOUTOU Daniel
5	14933 DU 29/09/25	S	17	15	412.73 m²	MATENDE	02	N'DIAYE Adam
6	14762 DU 18/07/25	AG	151 ter	12	588.27 m²	TCHIALI	05	OBOA OYENZDE Cheryle Merveille
7	14246 DU 31/10/24	AG	07	07 bis	269.50 m²	TCHIALI	05	ANZANGOSSOU Déborah Marcelle
8	13789 DU 27/02/24	AG	70	01 et 02	1000.00 m²	TCHIALI	05	MOULELE Jacques
9	14131 DU 30/08/24	CJ suite	68	2, 3, 8 et 9	2000.00 m²	VINDOULOU	04	BAKOUA Pierre
10	15034 DU 29/10/25	BZ5	74	08	500.00 m²	TCHIBALA	05	MFOULANI - KINGUENGA Ornella Lucrèche
11	14661 DU 28/05/25	ABW1	52	12	497.41 m²	MONGO - MPOUKOU	05	NKOMBO MABIALA BOUKAMA Patrice
12	15000 DU 23/10/25	CK	42	06	500.00 m²	MONGO KAMBA	04	NGOMA Dominique
13	14834 DU 21/08/25	AI	32	12	310.24 m²	MAKAYABOU	05	Annie N'KITA veuve MBOUMBA Joseph
14	14732 DU 09/07/25	AI	111	03	400.00 m²	MAKAYABOU	04	MBOUKOU MOUNDELE Gracia Bresse Lesly
15	13151 DU 29/03/23	L	77	06	397.00 m²	SAINT PIERRE	01	UNIVERRSAL ATLANTIC CONGO BTP
16	14983 DU 22/10/25	AI	139	06 bis	217.00 m²	MAKAYABOU	05	TSOUMOU née NGOUOMO MADINGOU Prisca
17	14048 DU 04/11/25	Q	26	03	474.78 m²	GRAND MARCHE	02	NIANGADOU Sekou
18	14625 DU 14/05/25	C	13	42	307.50 m²	SONGOLO	05	IBOMBO Paul Armand
19	14772 DU 25/07/25	C	11	27	789.84 m²	SONGOLO	02	KILEBE-BEL Prudence Geordele
20	9535 DU 31/10/18	ABZ 1	22	01 à 12	6000.00 m²	TCHIBOKOLO	LOANGO	GELY David
21	9534 DU 31/10/18	ABZ 1	21	01 à 12	4800.00 m²	TCHIBOKOLO	LOANGO	GELY David
22	13299 DU 12/06/23	Q	68	13	156.20 m²	MVOU MVOU	02	DIALLO Hamidou
23	14638 DU 16/05/25	AC	57	06 bis	200.00 m²	RAFFINERIE	05	IBOMBO NGALA Paule Ama
24	14921 DU 24/09/25	BZ1 suite	04	01 bis	500.00 m²	TCHIBALA	05	KOMBO Léole Marcelle
25	13959 DU 03/06/24	X	40	10	235.84 m²	MOUYONDZI	03	SYLLA Ismaïla
26	14253 DU 07/11/24	ABW	141	02	500.00 m²	MONGO MPOUKOU	05	TCHIKAYA Krisantem Prince Claude
27	15021 DU 27/10/25	CJ2	41	05 et 06	1026.18 m²	MONGO KAMBA	04	BASSADI Julien
28	14823 DU 18/08/25	CJ	38	07	493.75 m²	MONGO KAMBA	05	PADONOU Ghislain Senakpon
29	14520 DU 14/03/25	X	80	15	150.00 m²	MBOUKOU	03	KIENDOLO NGOMA née GANGOYE MISSHIE Nadine Bertille
30	14697 DU 25/06/25	X	106	04	228.24 m²	MBOUKOU	03	DOUKOULOU OKOMBI Bien Aimée
31	14802 DU 05/08/25	CG	177	05	1000.00 m²	KOUFOLI 2	05	ONGOTTO Josée-Blandine
32	14770 DU 25/07/25	L	24 bis	03, 04 et 05	837.87m²	OCH	01	KODIA Cédric
33	14973 DU 20/10/25	R	85	09	67.52 m²	GRAND MARCHE	01	MAMADOU Cissé
34	15053 DU 04/11/25	AL	197	16 bis	847.83 m²	LOANDJILI	04	ONGUE Fortuné
35	14778 DU 29/07/25	AL	118	03	402.27 m²	LOANDJILI	04	GOKOU GAKONO Levallois Roselin
36	14760 DU 17/07/25	S	123 bis	01	1168.90 m²	MATENDE	02	BAYOULA Bernard
37	14924 DU 25/09/25	AL	104	04	420.00 m²	LOANDJILI	04	ENFANTS BIBISSY
38	14284 DU 19/11/24	CK	159	09 bis	348.25 m²	PLATEAUX HINDA	04	FILA YENGUI Christèle Aude
39	14769 DU 25/07/25	AB	19 qter	02	395.68 m²	SONGOLO	05	TCHISSAMBOU Aymerick Franck Régis
40	14957 DU 13/10/25	AB	124 qter	05	173.42 m²	SONGOLO	05	NTIRI - NTANGOU Principe Philon

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire,
le 19 Janvier 2026

Le chef de bureau
Yvon Faustin Magloire OKEMBA, Inspecteur des Impôts

REFORME DU SYSTEME EDUCATIF

Le CEP remplace le CEPE

Le Gouvernement a entamé une réforme de son système éducatif avec la suppression du CEPE, la réduction du cycle primaire et l'instauration obligatoire de la 3^e année du cycle préscolaire. La réforme a été approuvée lors du conseil des ministres du 20 janvier 2026. C'est le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio, qui a soumis à l'examen des membres de ce conseil le projet de loi fixant organisation du système éducatif au Congo.



L'école congolaise en pleine réforme

Ce texte examiné avait été pour l'essentiel validé durant les assises des états-général de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche, tenues du 25 au 29 janvier 2024. Ce projet de loi remplacera la loi du 17 novembre 1995 portant réorganisation du système éducatif et qui modifiait elle-même la loi scolaire du 6 septembre 1990. Le Certificat d'études primaires (CEP) remplace désormais le CEPE. Contrairement à l'examen national traditionnel, le CEP sera obtenu par un contrôle continu en classe de CM2, prenant en compte les résultats et progrès des élèves tout au long de l'année. Cette mesure vise à réduire le stress lié aux examens finaux et à mieux suivre le développement scolaire de chaque enfant. Le cycle primaire quant à lui, passe de six à cinq ans, avec la

fusion des classes CP1 et CP2 en un Cours préparatoire unique (CPU). Cette simplification facilite l'entrée au primaire et rend le programme plus clair pour les élèves et les enseignants, a laissé entendre le ministre de la Communication porte-parole du Gouvernement, Thierry Lezin Moungala, pendant le compte-rendu. L'éducation préscolaire, plus précisément la troisième année, est inévitable à l'entrée au primaire afin de préparer les enfants à mieux intégrer le Cours préparatoire et à acquérir les compétences fondamentales comme le langage, les chiffres et la socialisation. Le projet de loi modernise les textes précédents et conserve les deux cycles de l'enseignement secondaire général: un premier cycle de quatre ans et un second de trois ans, sanctionnés par le brevet d'études du premier cycle (BEPC) et le baccalauréat. L'enseignement technique est sans changement.

L'enseignement supérieur est renforcé, avec la généralisation du système LMD à l'ensemble des universités et la consécration du brevet de technicien supérieur (BTS) comme diplôme d'Etat. La réforme prévoit également la mise en place d'un Haut conseil de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche (HCENFR), placé sous tutelle du Premier ministre, ainsi qu'un cadre légal pour les cantines scolaires et la formalisation des relations avec les partenaires publics et privés. Avec ces dispositions, le Congo ambitionne de moderniser son système éducatif, améliorer la qualité de l'enseignement et donner à chaque enfant les outils nécessaires pour réussir dès les premières années de sa scolarité.

Darchevie KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)

E.M.P.G.L

Publication des résultats et élévation aux grades des meilleurs enfants de Troupe

Les résultats du premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026, couvrant les classes de la sixième jusqu'en terminale de l'école militaire préparatoire général Leclerc (E.M.P.G.L.), ont été rendus publics le 23 décembre dernier, dans l'enceinte de cette école à Brazzaville, dans une ambiance bonne enfant. C'est le général de brigade Charles-Victoire Bantadi, commandant des écoles des Forces armées congolaises (F.A.C.), qui en a présidé la cérémonie, et en même temps qui a remis les insignes de l'école aux nouveaux enfants de troupe. Un moment solennel et un symbole pour perpétuer les traditions de l'E.M.P.G.L., renforçant la fraternité et l'engagement envers une transmission rigoureuse des valeurs militaires, et un devoir de fidélité inaltérable. C'était en présence de Jean-Bruno Mboulou, directeur général de l'enseignement secondaire, et d'autres invités.

Ces résultats ont mis en lumière plusieurs élèves exceptionnels, au nombre desquels, Victor Francis Divin Edzimou, élève en classe de 4^e, inscrit au lycée français Saint-Exupéry qui a obtenu une



Le général Bantadi faisant porter les insignes au sergent Edzimou, meilleur élève du trimestre.

moyenne de 18,20, et qui s'est distingué au rang de sergent. Il est suivi de Merveil Diafoumou, élève de 6^e, avec 16,65 de moyenne, ainsi que l'élève Freud Boutsele, de la 6^e, aussi, avec 15,87. Autres lauréats: Euphraïm Missamou, élève en classe de 4^e, avec 16,30, promu au grade de caporal-chef, et Diabate Sidiki, 14,97, promu au rang de première classe. es élèves de terminale parrainant ceux de la sixième Avant de publier les résultats, Raoul Ngassaki, directeur des études de l'EMPGL a rappelé les objectifs assignés à l'établissement en début d'année: continuer à élever le niveau scolaire des enfants de troupe; renforcer la discipline, la cohésion et l'esprit du corps; préparer à temps

et efficacement les différentes orientations; affermir les valeurs qui sont la base de l'existence menée de cette école: l'honneur, la rigueur, le courage, la loyauté et le patriotisme. Puis, il a procédé à la publication: «Les moyennes varient entre 18,20 et 9,56 sur 20, pour un total de 458 élèves, issus du Congo, de la République Démocratique du Congo, du Mali, du Togo, du Bénin, de la Guinée Conakry, de la Côte d'Ivoire, de l'Angola, du Cameroun, du Tchad et de la République Centrafricaine». Toutefois, il a rappelé et loué les résultats de l'année précédente, «avec un taux de réussite de 100%, couplés aux examens d'Etat et dans les classes de passage». Peu avant le parrainage des

CONGO-NATIONS UNIES

L'UNICEF et l'UNESCO soutiennent la transformation de l'école congolaise

Le partenariat entre le Congo et les Nations unies en matière d'éducation va de l'avant, avec l'exécution de plusieurs projets, dont les plus actuels restent les projets TRESOR et PARQUEB. C'est dans ce cadre que les cheffes d'agences de l'UNICEF et de l'UNESCO, Mmes Maria Vittoria Ballotta et Fatoumata Barry Marega, se sont entretenues avec le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, vendredi 23 janvier 2026 à Brazzaville.



Mmes Maria Vittoria Ballotta et Fatoumata Barry Marega échangeant avec le ministre Mouthou

En ce début d'année 2026, il est apparu important pour les deux cheffes d'agences qui assistent le Congo dans la promotion d'une éducation de qualité pour tous, de rencontrer le ministre de l'Enseignement général, pour faire le tour d'horizon de la gestion des projets TRESOR et PARQUEB lancés en décembre 2025 à Brazzaville par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso. «C'était l'occasion pour nous, en tant qu'agents accompagnant le ministère de l'Éducation dans la mise en œuvre de ces projets, de faire le point sur les avancées et sur les projections», a dit la représentante de l'UNESCO au Congo, Fatoumata Barry Marega. Les partenaires onusiennes ont réitéré leur soutien au Congo. «Nous sommes venues renouveler l'accompagnement de

l'UNESCO et de l'UNICEF dans les mois qui viennent; informer sur l'élaboration d'une ébauche des manuels de procédure pour la mise en œuvre du projet PARQUEB. Nous avons pu remettre ces manuels de procédure», a-t-elle déclaré. A ce stade, les équipes techniques des deux parties sont à pied d'œuvre pour la finalisation de ces manuels de procédure. «On espère donc, d'ici le 31 janvier que les manuels de procédure seront validés et finalisés, pour que l'on puisse démarrer», a indiqué la représentante de l'UNESCO au Congo. Désireuses à élever le niveau de l'éducation, surtout avec la nouvelle loi scolaire qui sera sur la table du Parlement sous peu, les représentantes des deux organismes onusiens ont, avec le ministre de l'Enseignement général discuté de la construction et de la réalisation de certaines salles de classes, notamment du

préprimaire, qui sont en bonne voie. C'était aussi l'occasion de faire un plaidoyer autour de la distribution et de la validation des manuels scolaires. «C'était en quelque sorte la feuille de route pour les semaines futures, sachant que c'est important de garder les caps et les bons rythmes des progrès qui ont été faits», a-t-elle estimé. Concernant le projet de loi scolaire en circulation, les représentantes de l'UNICEF et de l'UNESCO se disent satisfaites de cette réforme et prêtes à soutenir les progrès enregistrés jusqu'à ce jour. Sur les priorités futures, l'UNICEF et l'UNESCO ont décliné leur feuille de route. Pour ces agences, l'investissement qui a été fait au système éducatif, depuis les assises de janvier 2024, est bien la feuille de route «qui va continuer à guider leurs actions».

Germaine NGALA

DROITS HUMAINS

Entrée en vigueur de la loi sur la protection des personnes âgées

Le Congo célèbre l'application de la loi portant protection et promotion des droits des personnes âgées, une avancée majeure pour le bien-être et la dignité des seniors. La cérémonie officielle, organisée le 31 décembre 2025 par l'ONG Le livre du Congo blanc a rassemblé autorités administratives, représentants institutionnels, acteurs de la société civile, partenaires et les personnes du 3^e âge.



Acteurs de la loi pour les aînés.

Cette rencontre marque l'aboutissement d'un long processus législatif, fruit de plusieurs années de plaidoyer et de concertation. Le coordonnateur national de l'ONG, Dubblon Garcel, a rappelé que la loi offre désormais «un cadre juridique inédit garantissant la protection physique, morale, sociale et financière des personnes âgées, souvent victimes par le passé de stigmatisation, de violences et de négligence».

élèves de la sixième par ceux de la terminale, le colonel-major Camille Serge Oya, commandant de l'E.M.P.G.L., a représenté le sens de cet acte: «Les élèves ne sont pas seulement sous la protection de leurs parrains, mais sont liés par un engagement moral à honorer l'héritage de leurs prédécesseurs». Avant d'expliciter la constitution du fanion de l'EMPGL aux enfants de troupes. «Orné des couleurs nationales et de symboles, tels

qu'un aigle et un bouclier, il est un symbole de la fierté, de la force, de la défense et de la préparation militaire. Et le bérêt, porté par eux, n'est pas qu'un simple insigne, mais un symbole d'appartenance à une communauté unie par des valeurs, et une histoire partagée». Outre cela, a-t-il poursuivi, «le nouvel uniforme de l'institution, incarne les valeurs de l'école».

Alain-Patrick MASSAMBA

prévue par le texte, a également été présentée comme un levier clé pour éviter que la loi ne reste lettre morte. Les membres de l'ONG, par la voix de leur coordonnateur ont remercié les pouvoirs publics pour leur engagement en faveur de la protection des personnes âgées, ouvrant ainsi une nouvelle ère de reconnaissance et de valorisation du 3^e âge au Congo. Créée en 2010, l'ONG Le livre du Congo blanc s'engage depuis plusieurs années à améliorer les conditions de vie des seniors à travers des actions humanitaires, sociales et d'auto-assistance. Aides sanitaires, appuis économiques, programmes de formation et de sensibilisation, avec le soutien de partenaires nationaux et internationaux font partie de la panoplie des moyens déployés.

D.K.BONAZEBI
(Stagiaire)

PUBLICATION

“L'ennemi n'est jamais loin”, de Virginie Ngolo Awé, un appel à l'humanité

Paru en 2024, aux éditions Plus, l'essai “L'ennemi n'est jamais loin”, le cinquième ouvrage de Virginie Ngolo Awé a été présenté et dédié mercredi 21 janvier 2026 à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, devant de nombreux férus de la littérature.

Cet ouvrage constitué de huit chapitres et comptant 110 pages, se distingue par la richesse de ses détails sociaux, la profondeur de son analyse des causes et des enjeux de l'inimitié, la logique, la pertinence et la force évocatoire, avec une préface objective et élogieuse signée Roger Michelon.

D'après la critique littéraire, l'écrivaine Winner Franck Palmers, les huit chapitres de cet essai attestent d'une logique de symbiose et d'une progression analytique cohérente. Il explore les racines, les manifestations et les conséquences de l'inimitié dans la société universelle. L'auteur pluri générique interroge les formes multiples de la détestation féroce ou bénigne, déclarée ou cachée, mortelle ou inoffensive et en propose une lecture à la fois sociologique, psychologique, philosophique et spirituelle. L'auteur pluri générique interroge les formes multiples de la détestation féroce ou bénigne, déclarée ou cachée, mortelle ou inoffensive et en propose une lecture à la fois sociologique, psychologique, philosophique et spirituelle. L'auteur pluri générique interroge les formes multiples de la détestation féroce ou bénigne, déclarée ou cachée, mortelle ou inoffensive et en propose une lecture à la fois sociologique, psychologique, philosophique et spirituelle.

Cette œuvre analyse également «les inégalités économiques, les tensions familiales, ainsi que l'ingratitude et la cupidité notamment celles de certaines belles familles qui dépouillent veuves et orphelins comme autant de facteurs d'inimitié contemporaine».

PRESSE CONGOLAISE

Benoît Lukunku Sampu, un journaliste-présentateur chevronné

Les téléspectateurs congolais se souviennent encore de Benoît Lukunku Sampu “Ben” pour les intimes, présentateur vedette de la télévision zaïroise des années 70 à 90. Chevronné, professionnel passionné, verve intelligente, taquin en même temps, il a écrit les pages les plus glorieuses de l'audiovisuel de ce pays, grâce à ses productions culturelles à succès. D'aucuns admiraient son élégance de mannequin.

Benoît Lukunku Sampu était un professionnel aux talents divers, étant l'un des grands journalistes de sa génération. Il a été un modèle pour plusieurs jeunes journalistes, dont l'auteur de cet article. Nous avons tous en mémoire ses émissions à grand succès: “Télé Cabaret”, “Télé Show”, “Variété Samedi Soir”, “140”, “15-18”, “Alanga Nzembo”, “Kin Kiese-Kin Show”, “Zaire N° 1”, “En Vogue”, “Le Bidule”. Son nom est étroitement lié à la variété musicale, à travers ses émissions de grande audience. En véritable présentateur des émissions de variété musicale célèbres, il reste celui qui réalise une émission avec le grand maître Luambo Makiala “Franco”, affaibli, deux mois avant son décès à Bruxelles en 1989. Cette interview avait frappé les es-



Virginie Ngolo Awé

raine et de celle enjambant les siècles. L'auteure creuse ainsi l'origine historico-spirituelle de l'hostilité interhumaine et tente de comprendre comment elle s'est enracinée dans les interactions sociales et politiques du monde. “L'ennemi n'est jamais loin”, mérite d'être lu pour sa capacité à provoquer la réflexion sur les dynamiques sociales et politiques de l'hostilité. «L'inimitié, si elle est souvent source de régression, peut aussi ouvrir la voie à l'essor», a-t-elle relevé.

Pour le préfacier, Roger Michelon, «il est rare de trouver un ouvrage qui capture avec autant de justesse et de profondeur les complexités de l'existence humaine et les défis auxquels nous sommes confrontés dans notre société moderne». L'écrivain Ramsès Bongolo a souligné: «Le récit de l'auteure et le projet national convergent vers un même horizon: la pérennité. L'aboutissement du livre est une forme de paix retrouvée, non par l'absence de problèmes, mais par la capacité à les gérer. Cette paix intérieure est le pendant individuel de la cohésion sociale et de la paix civile visées par l'émergence». La trajectoire de Virginie Ngolo Awé? poursuit-il, «valide par l'intime la



La couverture du livre

stratégie politique de l'Etat qui indique que la résilience n'est pas une option, c'est à la fois une condition de survie et le moteur indispensable de l'émergence économique congolaise». Pour le député-écrivain Ferréol Gassackys, l'autre panéliste, «ce livre est destiné à tout public. Il est un livre de chevet, car il nous permet d'entrevoir le danger qui nous guette à chaque carrefour de la vie. Il est aussi un vade mecum pour ceux qui s'intéressent au monde politique qui est un champ immense dont le mal est constamment présent. Il permet dès le plus jeune âge à déchiffrer les turpitudes et ADN de la vie». Virginie Ngolo Awé l'auteure a affirmé que «Ce livre est tiré d'un proverbe de chez moi (Makoua), (qui veut tout simplement dire, que celui qui vous ronge est déjà sous vos pieds...) C'est un avertissement. Il nous rappelle en permanence, comment nous sommes en danger, via notre entourage. Il n'est pas ici question d'intelligence, des diplômes ni d'expérience professionnelle, mais de prudence tout simplement, car l'ennemi n'est jamais loin», a-t-elle prévenu.

Alain-Patrick MASSAMBA



Benoît Lukunku Sampu “Ben” pour les intimes

pris et fait ressortir Lukunku Sampu à son meilleur niveau. Lukunku a côtoyé les grands noms de la musique congolaise moderne et a interviewé les grandes vedettes internationales de passage à Kinshasa, africaines et mondiales, et contribué pour certains à leur succès. Né à Mitwaba, dans le Katanga en juillet 1938, le destin de Benoît Lukunku Sampu bascule quand il fait la connaissance du journaliste Evariste Kimba, qui deviendra plus tard Premier ministre de la RD Congo. Grâce à lui, il s'engage dans le journalisme comme rédacteur dans la presse écrite. Il travaillera à l'Essor du Katanga, puis à l'Echo. En 1965, lors du coup d'Etat de Mobutu, il est proche du Haut-commandement militaire. Entre temps, il poursuit une formation de reporter-cameraman, ce qui lui ouvrira les portes des

grands événements postindépendance. Il accompagne et filme Moïse Tshombe, puis travaille au cabinet du Président Joseph Kasa-Vubu. Parallèlement à son travail à la télévision publique, Lukunku Sampu suit des cours de peinture et de publicité. Il confirmera son talent de présentateur sur les plateaux de télévision de la RTNC d'abord, puis, de Télé Zaïre. Au début des années 70, Lukunku Sampu réalise des courts et moyens métrages en guise de documentaires. En 1996, après près de 30 ans de loyaux services dans l'audiovisuel, il est envoyé comme diplomate (ministre-conseiller) à l'ambassade de la RD Congo à Lisbonne, au Portugal. Ayant la religion du journalisme chevillé au corps, c'est dans ce pays qu'il trouvera la mort, le 13 mars 2020.

A.-P. MASSAMBA

LITTÉRATURE

“Ces femmes qui espèrent... Quand la faiblesse révèle la force”..., de Rice Danielle N'Zonza Koubindama

Ecrivaine congolaise qui réside en France, Rice Danielle N'Zonza Koubindama a publié en décembre 2025, aux Editions Renaissance Africaine à Paris (France), le livre: “Ces femmes qui espèrent... Quand la faiblesse révèle la force”. Avec pour sous-titre: “La grandeur de Dieu dans nos moments de doute”. Un titre fort, porteur d'un message universel, celui de l'espérance, de la foi et du relèvement intérieur, même au cœur des tempêtes de la vie. L'ouvrage compte 92 pages, réparties en 10 chapitres, conçus comme un cheminement progressif, émotionnel et spirituel.

Il s'agit d'une autobiographie, témoignage, affirme Rice Danielle N'Zonza Koubindama, «un récit vrai, sincère, profondément humain, inspiré de faits réels et d'expériences vécues. Dans ce récit intime, je plonge le lecteur au cœur de mon enfance en République du Congo, entre l'amour d'une famille unie et les épreuves qui viennent bouleverser mon innocence. Marquée par la séparation de mes parents, la maladie de ma sœur aînée Dazie Prefina, les difficultés financières, l'ombre de la guerre et de la peur. J'ai grandi dans un environnement où la souffrance contraste avec la lumière de ma foi chrétienne». Mon histoire est celle d'un combat quotidien, «mais surtout



Rice Danielle N'Zonza Koubindama

celle d'une victoire, la victoire de l'espoir sur la désillusion, de la foi sur la peur, et du courage sur l'adversité. Ce livre est un témoignage de résilience, de foi vivante et de transformation intérieure. Il s'adresse aux femmes confrontées aux défis de la vie, aux personnes traversant la douleur, le doute ou la perte de repères, à celles et ceux qui cherchent à se relever après l'épreuve, à toute personne en quête d'espérance de motivation et de sens. Il s'agit de ma deuxième publication. Mon premier ouvrage “Le pouvoir invisible”, est paru en 2024, aux Editions universitaires européennes à Paris».

Rice Danielle N'Zonza Koubindama se considère comme une femme simple qui a eu l'audace de laisser des traces. «J'écris parce que les paroles s'envolent, mais les écrits demeurent. J'écris pour témoigner, pour transmettre, pour bâtir.



L'ouvrage en couverture

J'écris afin de fortifier, motiver et nourrir les âmes éprouvées par les réalités de la vie. Je suis cette femme qui a choisi de faire entendre sa voix par l'écriture, afin que d'autres retrouvent la force d'avancer», confie-t-elle. La trentaine bien sonnée, Rice Danielle N'Zonza Koubindama est étudiante en droit à l'Université de Chartres dans le département Eure-et-Loir. Puis entrepreneure en e-commerce, spécialisée dans la vente de produits digitaux (ebooks d'orientation pour étudiants), ainsi que de produits cosmétiques et alimentaires. Son ouvrage est disponible à la FNAC et sur Amazon en version numérique. En version papier, au siège de Management Agro-Tech, 6, rue Bilongui à Moungali (Arrêt La Frontière), au prix de 6500 CFA, soit 10 euros. Contact: danielle@orient ex.org/koubidamarice@gmail.com@

Alain P. MASSAMBA

ENVIRONNEMENT

Le Kouilou et les Plateaux, lauréats du concours artistique national sur le changement climatique

Opposant les élèves et les étudiants de douze départements du Congo, la grande finale du concours artistique national sur le changement climatique s'est tenue à Brazzaville le 15 janvier 2026. Le comité du jury a déclaré le département du Kouilou gagnant dans la discipline peinture et les plateaux dans la discipline théâtre.

La finale de ce concours a révélé une jeunesse congolaise déterminée à protéger son patrimoine naturel par le moyen de la peinture et du théâtre. Ces jeunes talents soutenus par le Fonds d'adaptation. Ils ont utilisé l'art pour sensibiliser et mobiliser le pays face aux défis climatiques. C'est avec un appui de cinq milliards de FCFA du Fonds d'adaptation que le Congo met en œuvre un programme d'envergure pour fortifier la résilience climatique des habitants du Bassin du Congo. Grâce au tableau «Le tribunal des générations futures», le département du Kouilou a remporté ce prix. Sur cette toile, on voit des enfants dans un tribunal décoré et au milieu d'eux, un globe terrestre fissuré par le feu à cause des déchets plastiques qui finalement gâchent ce décor. Une œuvre de sensibilisation interpellant les adultes sur la gestion des déchets plastiques. «C'est une représentation des enfants de générations futures. Si nous, aujourd'hui, nous laissons les déchets partout, cela va causer du mal à ceux qui viendront dans les générations prochaines», a expliqué le jeune lauréat Jordy Mengue. Pour le théâtre, l'intitulé “Théâtre des Plateaux”, les jeunes ont sensibilisé



Les officiels, les organisateurs et les participants

sur la préservation des ressources naturelles à travers une mise en scène dans laquelle un riche homme d'affaires “orgueilleux”, après l'achat de terres, procède à une destruction massive des bois pour construire ses usines qui, finalement, rendent malades les habitants de la contrée. «Ce concours est une très bonne initiative. Il impacte positivement la mentalité de la jeunesse. Bravo à l'Unesco pour la simplification qui contribue à régler ces problèmes climatiques», a apprécié David Mbella, représentant de la pièce de théâtre du département des Plateaux. Co-organisé par l'Unesco et le Programme alimentaire mondial, avec la collaboration du gouvernement congolais à travers notamment les ministères de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo, des Finances et celui de l'Industrie culturelle, artistique et des loisirs, ce concours visait à renforcer la résilience des jeunes aux changements climatiques. «Ce Concours dépasse le cadre de la simple création. A travers la peinture et le théâtre, nos jeunes se révèlent des véritables

ambassadeurs du climat, capables de transformer les données techniques en messages sensibles et percutants pour leur communauté», a indiqué Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo. Pour la représentante de l'Unesco au Congo, Mme Fatoumata Barry Marega, «l'éducation ne se limite pas aux salles de classe, elle se nourrit aussi de la culture, de la créativité et de l'expression artistique en transformant les connaissances scientifiques en messages accessibles et porteurs d'émotions. A travers la peinture et le théâtre, les jeunes participants ont été invités à s'approprier des notions clés du changement climatique, à les relier aux réalités locales et à valoriser le patrimoine naturel du Congo», a-t-elle déclaré.

A noter que c'est pour la première fois qu'une initiative artistique de cette envergure a été portée par le financement du Fonds d'adaptation.

Sledge MAYOUSSA (Stagiaire)

Maître Sandra Célia M’BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, République du Congo, en son Etude sise Avenue Charles De Gaulle (au-dessus des Ets JAKANE à côté du restaurant JAIPUR en diagonal de PARK N SHOP), Boite Postale 1161, Téléphone (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01;

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique, reçu le vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq, enregistré Folio 218/005 N°5707, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère pluripersonnel

Dénomination: «CONGO GOLD SARL» en sigle «CG»

Objet: La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous pays:

- L’exploration d’or de produits miniers et dérivés, de métaux précieux, en général, de diamant, plus généralement de pierres précieuses;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l’objet ci-dessus, et susceptibles d’en faciliter l’extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers.

Capital: FRANCS CFA CINQ MILLIONS (5.000.000)

Siège: Sis au N°139 rue MBOCHIS, Arrondissement V Ouenzé, Brazzaville, République du Congo.

Gérant: Monsieur Abdoul Kader DOUCOURE.

R.C.C.M: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2025-B12-00320.

Pour avis,

Maître Sandra Célia M’BATCHI-DHELLO BOUBAG.

Maître Sandra Célia M’BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, République du Congo, en son Etude sise Avenue Charles De Gaulle (au-dessus des Ets JAKANE à côté du restaurant JAIPUR en diagonal de PARK N SHOP), Boite Postale 1161, Téléphone (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01; INSERTION LEGALE Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique, reçu le vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq, enregistré Folio 218/005 N°5707, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes: Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère pluripersonnel Dénomination: «CONGO GOLD SARL» en sigle «CG» Objet: La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous pays: - L’exploration d’or de produits miniers et dérivés, de métaux précieux, en général, de diamant, plus généralement de pierres précieuses; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l’objet ci-dessus, et susceptibles d’en faciliter l’extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers. Capital: FRANCS CFA CINQ MILLIONS (5.000.000) Siège: Sis au N°139 rue MBOCHIS, Arrondissement V Ouenzé, Brazzaville, République du Congo. Gérant: Monsieur Abdoul Kader DOUCOURE. R.C.C.M: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2025-B12-00320. Pour avis, Maître Sandra Célia M’BATCHI-DHELLO BOUBAG.	Maître Sandra Célia M’BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, République du Congo, en son Etude sise Avenue Charles De Gaulle (au-dessus des Ets JAKANE à côté du restaurant JAIPUR en diagonal de PARK N SHOP), Boite Postale 1161, Téléphone (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01; INSERTION LEGALE Suivant les actes reçus en dépôt et authentique, le premier octobre deux mille vingt-cinq, enregistré Folio 0242/21 N°109139 par le Notaire ci-dessus nommé, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes: Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère pluripersonnel Dénomination: «HumaniXpert Consulting Congo SARL» en sigle «HX2C SARL» Objet: La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous pays: - Solution RH et conseil en recrutement; - Accompagnement divers aux entreprises, notamment: formation, coaching, développement des talents; - Mise à disposition du personnel; - Assistance comptable; - Formations professionnelles. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières au Congo se rattachant directement ou indirectement à l’objet ci-dessus, et susceptibles d’en faciliter l’extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers. Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000) Siège: sis au quartier Ngoyo la pleine, vers Ecole Privée Emmancel, Arrondissement VI Ngoyo, Pointe-Noire République du Congo. Gérant: Madame Aimée Trésor Christelle MBONGO NDELO épouse PAKA SOGNHY R.C.C.M: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2025-B12-00223. Pour avis, Maître Sandra Célia M’BATCHI-DHELLO BOUBAG.
---	--

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO									
Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d’immatriculation en vue de l’établissement des titres fonciers et en cours cette procédure concerne les im- meubles suivants:									
N°	N° de réquisitions	Références cadastrales				QUARTIER	ARR/DPT	REQUERANTS	
		SECTION	BLOC	PLLE(S)	SUPERFICIE				
01	N° 7803 du 11/03/ 24	BI	113bis	01	495,64 m²	Av Fulbert Youlou. Qtier Madibou	Madibou	KIBOZI MACKITOU Alban Lewis Judicaël	
02	N° 33270 du 05 /03/25	/	/	/	30.000,00 m²	Voka (Village Kindunga)	Pool	SABOUKOULOU DIA ZABAKANI Dan-Adiel Fortuna	
03	N° 33269 du 05 /03/ 25	/	/	/	40.000,00 m²	Inoni Plateau	Pool	SABOUKOULOU FORTUNA Marielle Vic-Ellen	
04	N° 9843 du 02/10/25	/	/	/	197,44 m²	21bis. rue Bouka Pierre (Qtier Mayanga)	Madibou	LOUBOTA LEMBA NGALI Cyska	
05	9454 du 1er /04/ 25	/	/	/	1704,47 m²	Quartier Wayako	Kinkala	TSIERE MABIALA Colette	
06	N°9816 du 24/09/ 25	C2	53 (ex49)	23 bis (ex 13)	196,06 m²	45. rue Père Bonnefont (Qtier Kodja)	Baongo	LAMINI N'SOUNDHAT Norbert Edgard	
07	N° 9900 du 30/10/25	F	55	16	159,74 m²	99. rue Matouta Jean (ex rue Jolly)	Baongo	KAMARA Rockia	
08	N° 9899 du 30/10/2024	F	55	16 bis	166,15 m²	99 ter. rue Matouta Jean (ex rue Jolly)	Baongo	KAMARA Alima	
09	N° 31984 du 24/05/2024	/	/	/	400,00 m²	Tsouélé	Pool	TELMAN Augustin Silvére	
10	N° 31983 du 24/05/ 2024	/	/	/	1600,00 m²	Tsouélé	Pool	TELMAN Augustin Silvére	
11	N° 9865 du 15/10/25	C	52	17bis (ex 666bis)	194,55 m²	666bis rue Monseigneur Biechy (Q. Centre Sportif)	Makélékélé	GOMA CYR Aurelien Hildever	
12	N° 9208 du 10/12/24	/	/	/	120 000,23m²	Village Mingali-Bambou	District d'Ignié	SKAIKY Ali Hussein	
13	N° 34769 du 04/12 /25	/	/	/	49 254,00m²	Village Mingali-Bambou	District d'Ignié	SKAIKY Ali Hussein	
14	N° 9998 du 19 /12/2025	F	125	9	297,63 m²	267. Rue Père Dréan	Baongo	MASSAMBA Piersyna Belvin	
15	N° 9520 du 24/04/ 2025	C	33	15	128,44 m²	158. rue John Sodergreen	Baongo	LY HAMSA	
16	N° 9918 du 10/11/25	B2	131	19	196,92 m²	06. rue Limba bis (Qtier Diata)	Makélékélé	NSILOULOU Anita Victoire	
17	N° 9688 du 05/08/ 25	BH	117	26	498,57 m²	08. rue Clément Maloumbi	Madibou	DIAFOUKA EUSTACHE Arcadius- Lie Yrene	
18	N° 7529 du 16/08/23	BJ	29	01	219,53 m²	Av. S. Mafouta Qtier Madibou	Madibou	BIYOKA Sylvie Edmonde	
19	N° 9923 du 13/11/25	AB	43	4	972,30 m²	Avenue Sébastien Mafouta (Qtier Mansimou)	Madibou	MOUYI Serge Laurent	
20	N° 7063 du 18/11/22	/	/	/	790,52 m²	Qtier Madibou	Madibou	NANITELAMIO Pulchérie Suzanne	
21	N° 32244 du 12/07/24	/	/	/	156,53 m²	Qtier Issouli	Kintélé	WANDO Lydie	
22	N° 32245 du 12/07/24	/	/	/	402,50 m²	Qtier Issouli	Kintélé	OKOMOROU ONGOUMAKA Riche Arissan	
23	N° 32251 du 15/07/24	/	/	/	332,05 m²	Qtier Issouli	Kintélé	NGAMA AWOUNGA Peguy Wyclif	
24	N° 9643 du 30/06/25	F	149	10bis	217,96 m²	127. rue MATOUTA Jean (ex Rue Jolly) Qtier Kongo	Baongo	MALANDA Orland Merveille NKOUNKOU Fleury Rodnellia NKOUNKOU NZOUMBA M. S.	
25	N° 9806 du 17/09/25	AM(ex AN)	90	9bis (ex 6)	168,52 m²	6bis. rue Mayama (Q. Kibouendé)	M'Filou	MVOUALA BARNETT Yann Joshua	
26	N° 9193 du 27/11/24	AD3	32	3bis	196,74 m²	14. rue Mayala Aaron (Qtier Mafouta)	Madibou	LEBA Destin Audrey	
27	N° 9750 du 20/08/2025	AK	76	9	142,43 m²	34. rue Bingola (Qtier Mpiéré-Mpiéré)	M'Filou	KOUHOU Jean-Brino Emard	
28	N° 9823 du 26/09/ 2025	/	/	/	307,65 m²	Rue Alphonsine YOUDI Qtier Kombé	Madibou	MATONGO NIANGUI Tania Aude	
29	N° 9978 du 09/12/ 2025	AP	141	1	242,97 m²	2. rue Malonga Mabiata Qtier Inzouli	M'Filou	MAYOULOU Hakinda Nonault MAYOULOU née TSIOMO	
30	N° 6674 du 05/04/ 2022	C3	21(ex 152)	10 bis (ex 6)	138,00 m²	12. rue Ndouna (Q Nimbi)	Madibou	KAYA NGONDO Alvy Rogelce	
31	N° 9821 du 25/09/ 2025	A3	37	03	285,85 m²	Case B-013/V (Qtier Chateau d'eau)	Makélékélé	MOUSSAMBOTÉ Aimé Claude	
32	N° 9907 du 04/11/ 2025	F	150	13	340,14 m²	129 Av trois francs	Baongo	BOUMPOUTOU Brigitte	
33	N° 10047 du 13/01/2026	BH2	104	05	477,24 m²	16 rue Edouard Bahonda	Diiri	NZOUZI Frédéric	
34	N° 9761 du 25/08/ 2025	/	14	3 et 4	800,00 m²	Rue Mampouva Aristide. Qtier Case Barrier (Famille Mbemba Dihonn)	M'Filou	BOUNGOUANZA Juste-Quentin	
35	N° 5960 du 01/12/ 25	C3	221	09(ex 751)	279,87 m²	751. rue Fila Jean Baptiste (Qtier 102 Mayoma)	Makélékélé	MISSILOU Ramaël Mich Louange	
36	9314 du 30/01/ 25	F	31	13 (ex 6)	563,58 m²	57. rue Pasteur Fila Joel (ex Ball)	Baongo	NKOUNKOU née NSONA Lucile Juliënne	
37	N° 9914 du 06 /11/25	G	142	3	1038,60 m²	334 rue MBAMA	Baongo	BABENI MBEMBA Sadiassa	
38	N° 9878 du 22 /10/ 25	AS2	117	8	897,88 m²	61 Biboussi Gabriel (Mayanga)	Madibou	BILOMBO-TOUKOUNOU Berille-Aimée	
39	N° 9915 du 07 novembre 2025	/	/	/	44765,50 m²	Village TADI	Pool	MALOUMBI Jean Baptiste	
40	N° 33928 du 18 /07/25	AN2	132	3	486,88 m²	Rue Nkoyi n°22 Qtier Kibouendé	M'Filou	EGLISE NEO APOSTOLIQUE	
41	N° 9674 du 21/07/25	/	/	/	554,45 m²	Qtier Nsangamani (Arret Tata Nzo)	Madibou	EGLISE NEO APOSTOLIQUE	
42	N° 34265 du 07/10/25	C2	68	03bis (ex 932)	396,67 m²	Av Général Charles de Gaulle (Qtier Mpiissa)	Baongo	BATOHA MOUHETO Ortie Leslie	
43	N° 9866 du 15/10/25	F	81	10	268,34 m²	101 bis. Felix Tchikaya ex rue Lamy (Qtier Kéoua)	Baongo	MADEDE Olfranc Ruchy	
44	N° 9984 du 12/12/25	/	/	/	400,00 m²	Quartier Ihouemé (Zone I OUMBOU)	Kintélé	IBARA LECKASSY OKYORINA Styven	
45	N° 9990 du 17/12/25	B2	193	7 (ex 22)	385,76 m²	22. Rue Malela Mbombé (Qtier Nganguonni)	Makélékélé	VOUA-OUTOU Princia Chesnove	
46	N° 9701 du 06/08/25	AP2	149	1	312,67 m²	39. rue Mbanza Mpoudi (Qtier Ngambio)	M'Filou	LOUMBOU Edgard Roland Rivadel	
47	N° 9548 du 13/05/25	F	121	7 bis	171,53 m²	67 bis rue Père Dréan	Baongo	DIAWARA EKO Marie Ange Afsatou	
48	N° 9947 du 24/11/ 25	A	122		514,98 m²	214 rue Joachim Jouniangas bis	Makélékélé	Couple NGOMA ET Enfants	
49	N° 6484 du 06/12/21	E	55	9	541,15 m²	19 Av. Matsoua et 18 rue Mère Marie	Baongo	MATSIMA Jean Alban	
50	N° 9946 du 24/11/2025	AR/3	91	2(ex 18) et 12(ex 19)1	48264,77 m²	Quartier Moussosso-Mayanga	Madibou	Société VICENTA SARL	
Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).						Fait à Brazzaville, le 26 janvier 2026	Pour l'insertion Légale Le chef de bureau, Aimé Carl Stédy DIATOU		

BASKET-BALL SCOLAIRE

Akera triomphe dans une finale mémorable

Le Gymnase Maxime Mat-sima a vibré comme rarement dimanche 25 janvier 2026 lors de la finale de la première édition du Brazza Basket Show, tournoi interscolaire organisé du 10 au 25 janvier 2026 à Brazzaville. Dans une ambiance électrique, Akera Basketball Elite Institut a remporté le trophée et l'enveloppe d'un million de francs CFA face à une École canadienne combattive, au terme d'un match haletant jusqu'aux dernières secondes.

Dès l'entame, la rencontre a tenu toutes ses promesses. L'École canadienne avait rapidement pris l'avantage (17-9) grâce à une circulation de balle efficace, mais Akera avait répliqué dès le deuxième quart temps (28-29). À la mi-temps, les "Canadiens" menaient encore (43-38), sans réussir à creuser l'écart. Le dernier quart-temps s'est joué dans une intensité rare. Les deux équipes se sont rendues coup pour coup jusqu'à l'égalité parfaite: 56-56. Une prolongation de cinq minutes a été nécessaire pour les départager. Dans un silence ten-



Akera, vainqueur du tournoi

du, puis une explosion de joie, Akera s'est finalement imposé 64 à 63, offrant aux spectateurs un suspense total.

Dans les tribunes, élèves, encadreurs, parents et passionnés de basketball ont créé une atmosphère bouillante et électrique. Cris, chants et encouragements ont transformé le gymnase en un lieu vibrant d'émotions, donnant à cette finale un caractère mémorable. L'École canadienne n'a pas démérité. Son entraîneur, Distel Foundza, a salué l'engagement de ses joueurs: «Les joueurs ont été à la

hauteur. La fatigue a pesé à la fin. Nous avons été informés tardivement du début du championnat. À l'avenir, une meilleure préparation permettra de maintenir le même niveau.»

Pour Akera, le coach Aniceto Sambo a mis en avant la discipline et la détermination de son équipe: «Certains joueurs participaient à leur toute première compétition. Après notre défaite en phase de poules, les élèves ont respecté les consignes et sont restés déterminés.» Dans le match pour la troisième place,

l'École militaire préparatoire Général Leclerc a terminé troisième.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de plusieurs autorités, dont le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, le maire de Makélékélé, le président de la FECOKET et celui de la Ligue de Brazzaville. Le ministre Jean-Luc Mouthou a salué l'initiative: «Nous avons assisté à une belle fête du sport en milieu scolaire. Le ministère soutiendra ce type d'initiatives et espère leur pérennisation.» Il a encouragé la Fédération congolaise de basketball à poursuivre ses efforts pour l'encadrement et l'épanouissement des jeunes.

Au-delà du résultat sportif, le Brazza Basket Show a confirmé sa valeur comme plateforme de détection et de valorisation des jeunes talents. Cette première édition, marquée par l'enthousiasme du public et l'implication des élèves, a montré que le basketball scolaire occupe désormais une place de choix dans le paysage sportif congolais.

Darchevie
KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)

FOOTBALL

AS Otohô en quête de revanche avant Alger!

Le représentant congolais en Coupe de la Confédération s'apprête à défier Singuida Black Stars au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, ce dimanche 1^{er} février 2026. Après une défaite 0-1 contre le même adversaire lors de la troisième journée de la phase de poules, les "Jaune et bleu" doivent impérativement s'imposer pour espérer assurer au terme de cette phase sa qualification en quarts de finale de la compétition, objectif immédiat à atteindre.

Le week-end dernier en déplacement à Zanzibar, le représentant congolais s'est mis en difficulté dans sa quête d'un billet pour les quarts de finale. La défaite que l'AS Otohô y a concédée n'a rien d'une surprise. Elle n'est ni le fruit du hasard, ni une simple défaillance ponctuelle. Elle est, au contraire, le reflet fidèle d'un système footballistique actuellement en panne, miné par deux ans d'atermoiements et de renoncement structurel. Avec au cœur du problème, une réalité implacable: l'absence de championnat, en raison de la fermeture des stades décrétée par la tutelle. Il est illusoire de vouloir aller loin dans une compétition continentale sans un championnat domestique, pourtant essentiel pour multiplier les opportunités de jeu et révéler de nouveaux profils. A cette carence s'ajoutent le départ annoncé de joueurs à l'étranger et leur remplacement par des joueurs restés inactifs eux aussi pendant plusieurs mois. Là où d'autres clubs utilisent leurs compétitions locales comme tremplins pour la jeunesse, le Congo s'en prive, condamnant toute une génération à l'invisibilité. Tout concourt, en fait, à priver les joueurs de l'AS Otohô de rythme, de constance et de progression. Il y a eu, certainement, à Zanzibar, un manque d'intensité et de fraîcheur. L'équipe a joué avec la mémoire de son exploit (4-1) de la deuxième journée face aux Algériens de Belouizdad. Cette défaite doit être perçue comme un avertissement sévère. Mais déclarer forfait n'étant pas sportif, l'AS Otohô descendra sur la pelouse de Massamba-Débat, ce dimanche, pour chercher sa revanche et sur son adversaire et sur le «mauvais traitement» que lui fait subir son propre pays. Elle devra compter sur l'esprit de corps, la volonté et le courage.

Franck SOUAPIBOU

COMITE OLYMPIQUE

Les objectifs pour l'année 2026



La famille olympique autour de Raymond Ibata.

A l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux du mouvement sportif congolais au président du Comité national olympique et sportif congolais (CNOSC), le 17 janvier 2026, Raymond Ibata, a rappelé les objectifs que se fixe son institution pour cette année.

Un événement s'impose d'emblée: les Jeux olympiques de la jeunesse qui se dérouleront au Sénégal, du 31 octobre au 13 novembre à Dakar. Compétitions internationales dans lesquelles les athlètes congolais sont déjà engagés. Afin d'optimiser leurs chances, le président Raymond Ibata a invité les fédérations «à mieux se préparer dans la perspec-

tive des camps d'entraînement qui seront organisés très prochainement». Pour le patron du mouvement olympique national, l'institution devra «aider le sport congolais à aller de l'avant».

Les Jeux olympiques de la jeunesse en Afrique, c'est une grande première! Ils se tiendront sur le thème: «L'Afrique accueille et c'est Dakar qui célèbre». En ouverture de la cérémonie, le mouvement sportif congolais, par le truchement d'Auguste Nkounkou, directeur de cabinet du président du CNOSC, a rassuré Raymond Ibata de son entière disponibilité pour la réalisation du «programme de l'éducation olympique, de la consolidation et de la

capacité d'accueil, de préparation et de réalisation des événements sportifs». L'autre événement majeur de cette année est l'assemblée générale électorale de l'institution. Elle aura lieu à la fin du premier trimestre. A en croire l'actuel secrétaire général adjoint du CNOSC, Jean-Baptiste Ossé, le bureau qui sera élu bâtira son plan opérationnel à partir du plan stratégique de l'ACNOA (Association des comités nationaux olympiques). Il y a tant d'autres choses à attendre de 2026. Comme l'accélération des travaux du nouveau siège de l'institution. Un souhait? Une année olympique pleine de joie et de succès!

G.-S.M.



INSERTION LEGALE

«DMT PENCALET»

Société par Actions Simplifiées

Au capital de 100 000 000 FCFA

Siège social : 54, Avenue Charles de Gaulle au 3ème Etage de l'Immeuble UMA-Elaïs

AGREMENT DE CESSIION DES ACTIONS-MODIFICATION DES ARTICLES 7 & 8 DES STATUTS-MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société **DMT PENCALET**, en date à Pointe-Noire du 16 décembre 2024, enregistré à Pointe-Noire, le **21 juillet 2025 sous folio 134/7, n°457**, les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes :

1. Agrément de cession des actions ;
 2. Modification des articles 7 & 9 des statuts ;
 3. Mise à jour des statuts ;
 4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;
- Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt légal dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 14 Aout 2025, sous le **n°CG-PNR-01-2023-B16-0003**, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 26 janvier 2026

Pour avis